



**14 mai
2025**

Compte rendu du Conseil National

La force de notre modèle

Grâce à notre **modèle non lucratif**, sans actionnaire à rémunérer, nous développons des services pour nos clients et **nous nous engageons** auprès des personnes en difficulté **au travers d'actions sociétales**.

Pour mieux
nous connaître

malakoffhumanis.com





INTRODUCTION

Denis BREANT

Membre du Bureau Fédéral

Il me paraît important de commencer cette introduction par dénoncer toutes les guerres et conflits armés à travers le monde.

Le comportement d'Israël, qui veut réoccuper la bande de Gaza et bloque l'entrée de l'aide humanitaire depuis plus de 60 jours. Les civils palestiniens, dont un million d'enfants, sont confrontés à un risque grave de famine, d'épidémies et de mort.

La guerre en Ukraine déclenchée par Poutine, les rencontres, les réunions au sommet se multiplient mais la guerre ne cesse pas.

Le Soudan, la Somalie et récemment l'Inde et le Pakistan, je ne pourrais toutes les citer mais ces atrocités ont deux points communs : les victimes, à savoir la population, et les pays fabricant d'armes qui s'enrichissent, comme par exemple la France qui a vendu pour 18 milliards d'euros en 2024.

Autant de guerres, alors que cela fait 80 ans que le nazisme a capitulé, que notre CGT, partout où elle le peut, rappelle notre devoir de mémoire. La présence de notre secrétaire générale Sophie Binet, à l'initiative du comité régional CGT Grand Est, avec une délégation allemande, ce jeudi 8 mai 2025 au Struthof en est encore un exemple.

Nous devons poursuivre dans ce sens car nous sommes l'antipoison de la montée des idées d'extrême droite.

L'Europe où les idées nauséabondes et les partis qui les portent progressent. Le continent a enregistré des progressions inquiétantes de l'extrême droite nationaliste dans des pays comme aux Pays-Bas, en Hongrie, en France, en Espagne, en Autriche, en Allemagne, en Italie et, récemment, en Roumanie.

Le retour de Trump n'a rien de rassurant, la haine, la démagogie, le populisme sont son fonds de commerce. C'est pour toutes ces raisons que nous avons le devoir, mes camarades, de porter haut et fort les valeurs de notre CGT.

L'année 2025 a commencé sur les chapeaux de roue dans la branche, avec plusieurs négociations d'importances engagées face à un patronat plus que jamais déterminé à imposer ses logiques de rentabilité à court terme, au détriment des salariés.

Sur les Salaires Minimaux Hiérarchiques (SMH), l'UIMM a tenté de faire passer une grille à peine revalorisée, avec une augmentation moyenne de 0,9 %. Autant dire qu'avec l'inflation, cela revient à un gel des mini pour des milliers de travailleuses et travailleurs. Loin de reconnaître les qualifications, cette

proposition accentue le déclassement et ne répond en rien à la nécessité de rendre notre branche plus attractive. La FTM CGT avait pourtant porté un projet clair : une véritable revalorisation des mini avec un démarrage de grille à 2 000 euros. Résultat : aucun syndicat représentatif n'a signé l'accord, ce qui démontre à quel point la proposition patronale est à côté de la plaque.

Parallèlement, une négociation sur l'emploi s'est ouverte. Derrière de grandes déclarations sur la gestion des effectifs, l'emploi des jeunes ou la formation, ce que nous voyons venir, c'est la volonté de flexibiliser encore davantage le travail et de banaliser la précarité.

C'est dans ce contexte que le patronat tente de généraliser le dispositif APLD Rebond, un clone de l'activité partielle de longue durée. Présenté comme un outil de gestion de crise, il est en fait un instrument de parasitisme économique. Les entreprises y trouvent un moyen de pomper l'argent public, sans aucune obligation de maintenir l'emploi ou d'améliorer les conditions de travail. Le coût est énorme pour les finances publiques, alors que les dividendes continuent de couler à flots !

Soyons clairs : le vrai parasite, ce n'est pas le salarié qui touche un salaire ou une

retraite ; c'est l'entreprise qui encaisse les aides sans contrepartie, détourne les fonds publics pour préserver ses marges et se refuse à tout engagement social. Ce modèle d'« assistantat patronal » doit cesser. D'ailleurs même la CFE-CGC n'a pas signé l'accord sur l'APLD Rebond, un fait suffisamment rare pour souligner à quel point ce dispositif est déséquilibré et défavorable aux salariés.

La CGT exige des contreparties claires: pas un centime d'aide publique sans engagement ferme sur l'emploi, la formation, l'investissement industriel, et surtout, l'interdiction de verser des dividendes pour les entreprises aidées. Notre rôle syndical est d'empêcher ce hold-up organisé. Face à cette stratégie économique déguisée en politique de l'emploi, notre syndicalisme de lutte et de propositions reste plus que jamais indispensable.

La situation de l'industrie ne s'améliore malheureusement pas, la filière de l'automobile est fragilisée dans son ensemble. Les dernières annonces de Trump de taxer toutes les voitures importées sur le territoire américain auront des conséquences immédiates sur toute la filière mais à des degrés différents en fonction des constructeurs. Tous les constructeurs ne seront pas impactés de la même manière. Par exemple, pour Renault, cela n'aura pas d'incidence puisque celui-ci n'est pas implanté aux USA. Les constructeurs les plus exposés sont Volkswagen, Stellantis et Honda. Ce ne sont pas forcément les usines européennes qui en subiraient les conséquences, sachant que ces constructeurs ont implanté des usines de fabrication en Amérique du Nord, au Canada et au Mexique, qui subissent également une augmentation importante des taxes. Pour les plus petits sous-traitants, c'est un vrai danger car ils risquent de perdre des marchés au détriment de sous-traitants américains.

Retenons quand même que pour les grands donneurs d'ordres dans la filière Auto, trop souvent, la casse sociale est justifiée par la concurrence asiatique ou

l'électrification des véhicules. Pourtant, depuis les années 90 les principaux donneurs d'ordres de la filière ont pris des décisions de délocalisation de certaines productions vers des pays moins disant socialement et avec moins de contraintes environnementales, et ce bien avant la concurrence asiatique ou l'électrification des véhicules.

Pour la Sidérurgie, les nouvelles ne sont pas plus réjouissantes, le groupe ArcelorMittal a annoncé un PSE sur 7 sites, 636 emplois sont concernés. La CGT dénonce fermement ces suppressions d'emplois et ces fermetures injustifiées, rappelant que le groupe ArcelorMittal reste extrêmement rentable, avec des profits records réalisés depuis plusieurs années. La CGT porte l'idée d'une nationalisation d'ArcelorMittal, du métal sans Mittal c'est possible, avec des volontés politiques. Le Royaume-Uni, avec sa loi d'urgence, ouvre la voie à une nationalisation complète de l'acier britannique. Les syndicats CGT ArcelorMittal de Dunkerque et Mardyck ont distribué massivement des tracts sur les marchés du territoire pour mobiliser la population, ces initiatives ont permis de faire du 1er mai une grosse mobilisation.

La CGT ArcelorMittal, avec le soutien de la fédération, de la confédération, de la CGT métallurgie IDF et de l'UD 93 a permis, le 13 mai, de rassembler plusieurs centaines de travailleurs devant le siège d'ArcelorMittal à Saint-Denis, pour le maintien des emplois et des sites industriels sur le territoire national mais aussi pour revendiquer la nationalisation de la sidérurgie. D'autres initiatives sont en préparation au niveau national et européen.

Les camarades de Verney-Pont sont eux aussi en lutte pour sauver leur usine et les emplois. Alors que François Bayrou pointe du doigt l'importance de l'indépendance de la France en matière de sécurité et de défense, les salariés de l'armurier stéphanois, en redressement judiciaire, se bagarrent pour assurer sa survie. L'entreprise est placée en redressement judiciaire depuis février et fonctionne

en activité partielle depuis décembre 2024. La date butoir du dépôt d'offres était fixée au 5 mai. Quatre offres ont été déposées pour reprendre l'entreprise. Les camarades vont étudier la viabilité de ces offres sur le long terme, sur le maintien de l'activité en France et à Saint-Étienne et, surtout, sur la sauvegarde des emplois. L'audience du tribunal de commerce est prévue le 28 mai.

En 2025, alors que le groupe Engie affiche des résultats financiers record, la direction annonce un vaste plan de performance et de restructuration : retrait de 30 pays et réorganisation de certaines activités. Une politique sévère qui va entraîner la suppression de milliers d'emplois en France, en Europe et à l'international. Cela représente environ 4 500 salariés en France et 430 salariés en Belgique et en Italie. La CGT métallurgie IDF avait appelé les syndicats à participer nombreux au rassemblement interfédéral le 24 avril 2025 à la Défense.

Je parlais au début de cette introduction d'argent public, encore un exemple qui doit nous motiver sur la conditionnalité: celui de STMicroelectronics. En 2022, 2 milliards d'euros de subventions publiques ont été prévues à Crolles (Isère) pour créer 1 000 emplois en France. En 2025, STMicroelectronics en supprime 1 000. Depuis novembre 2024, la direction de STMicroelectronics déroule méthodiquement son plan de restructuration de l'entreprise, qui va à l'encontre des plans stratégiques de la France et de l'Europe (respectivement France 2030 et l'European chips act), pour une « *souveraineté industrielle et numérique* ».

Sur les questions salariales, chez Thales, les luttes, les mobilisations, les grèves ont permis d'obtenir une première avancée, mais qui, d'après les premières remontées, semble largement insuffisante. C'est aussi chez Safran, où plusieurs salariés du groupe se sont mis en grève sur plusieurs sites. Saluons la lutte des camarades de Commercy qui ont obtenu des engagements de la Direction, après 3 semaines de grève.

Ces deux groupes ne font qu'augmenter leurs bénéfices mais l'enveloppe pour les salaires ne fait que se réduire.

Après plus de neuf mois d'une lutte exemplaire pour garantir un avenir à la Fonderie De Bretagne, les salariés, avec leur syndicat CGT Fonderie de Bretagne, les élus du territoire, la population et toute la CGT, accompagnée de ses structures, ont gagné la décision du tribunal. Celle-ci permet de sauver un outil industriel indispensable pour l'industrie française et pour tout un territoire. Elle permet également de préserver 266 emplois sur les 286, sans aucun licenciement contraint, et permet de relancer l'activité. Pour autant, cela ne doit pas ralentir la diversification qui sera un gage de pérennité pour l'avenir de la Fonderie de Bretagne et de ses emplois.

Sur les questions industrielles et enjeux environnementaux et sociaux, notre fédération a réalisé et engagé plusieurs travaux :

- Faire connaître et porter le projet de loi des GM&S ;
- Forum de l'Automobile BFC et Grand Est le 15 avril à Belfort ;
- Groupe de travail sur protectionnisme et souveraineté ;
- Nationalisation d'ArcelorMittal ;
- Travail avec la FAPT sur le recyclage du cuivre, suite au démantèlement du réseau téléphonique cuivre ;
- Groupe de travail sur les PFAS.

La France et l'Union Européenne doivent mettre rapidement en place une politique industrielle ambitieuse qui doit reposer sur de l'investissement et la prise en main des filières stratégiques fragilisées afin de garder notre indépendance. Cette réindustrialisation sur le territoire français ne doit pas être une course effrénée à la fabrication d'armes pour les entreprises qui se retrouveraient en difficulté – d'autres choix sont possibles pour notre industrie.

Les produits d'armement ne sont pas des marchandises comme les autres, et leur conception, leur production ainsi que

leur vente ne doivent pas être banalisées.

Nous devons travailler la question d'un véritable projet industriel garantissant l'emploi, développant les statuts et garanties collectives, les droits d'intervention des salariés dans les entreprises.

La FTM-CGT porte l'exigence d'une réindustrialisation du territoire à la fois respectueuse des droits et des qualifications des travailleurs et de leur sécurité au travail, du bien-être, tout en prenant en compte la santé et les besoins des populations.

La réorganisation de l'appareil productif exige une planification dans un plus vaste ensemble, pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. Si l'investissement de l'État est nécessaire, la FTM CGT continue d'exiger une conditionnalité environnementale et sociale avec un contrôle des aides publiques versées.

La CE de l'UFICT continue d'avancer sur son plan de déploiement issu de son dernier congrès :

- Journée d'étude très instructive sur l'IA le 8 avril, qui a réuni une vingtaine de membres de la CE ;
- « *Comprendre l'IA pour ne pas la subir* » ;
- « *Stratégie syndicale pour reprendre la main* » ;
- Groupe de travail UFICT « *formation* » en lien avec le collectif fédéral, finalisation en cours d'une formation ICT de 3 jours ;
- Groupe de travail UFICT « *communication* », nouveau tract sur la syndicalisation des ICT (disponible pour les bases) et mise à jour des livrets UFICT ;
- Mise en place de collectifs ICT Métaux dans les territoires (en cours) – le collectif ICT Métaux de l'Isère a organisé le 5 mai une demi-journée de travail sur le forfait jour avec les syndicats du bassin d'emploi.

Les assises de la formation syndicale, celles des jeunes, la conférence des

CSE, la journée des DSC ont rassemblé plusieurs centaines de camarades. Pour autant, ce n'est pas forcément le nombre de camarades que je retiens, même si, bien sûr, nous devons nous en féliciter ; c'est la qualité des débats, la présence de camarades qui, pour certains, n'ont pas hésité à prendre la parole et parler de leurs expériences.

Notre quinzaine de syndicalisation et l'activité en territoire sont aussi très importantes pour notre fédération. Etre au plus près des syndicats, des syndiqués et des travailleurs cela fait partie de notre ADN. La région Rhône Alpes, qui a mis en place un plan de travail sur le renforcement partagé par les syndicats, a donné de très belles choses. Les USTM de l'Isère et de la Loire ont enregistré de nouvelles adhésions. Le Puy de Dôme qui, par un travail croisé avec l'interpro, organise les métallos isolés.

En Normandie, l'accent a été mis sur les parrainages. Je ne peux citer toutes les régions mais nous savons tous que ce travail de terrain a une importance essentielle pour informer et échanger avec les travailleurs et renforcer notre CGT.

La mobilisation contre la réforme des retraites le 5 juin, partout en France, mais aussi pour l'emploi et nos salaires, sera un élément fondamental dans le rapport de forces que nous voulons construire. Là encore le rôle de nos USTM sera plus qu'important.

Pour conclure, le congrès de notre fédération, du 2 au 6 juin, approche à grand pas. Il doit être un instant privilégié pour débattre sur le cap à tenir pour les trois années à venir.

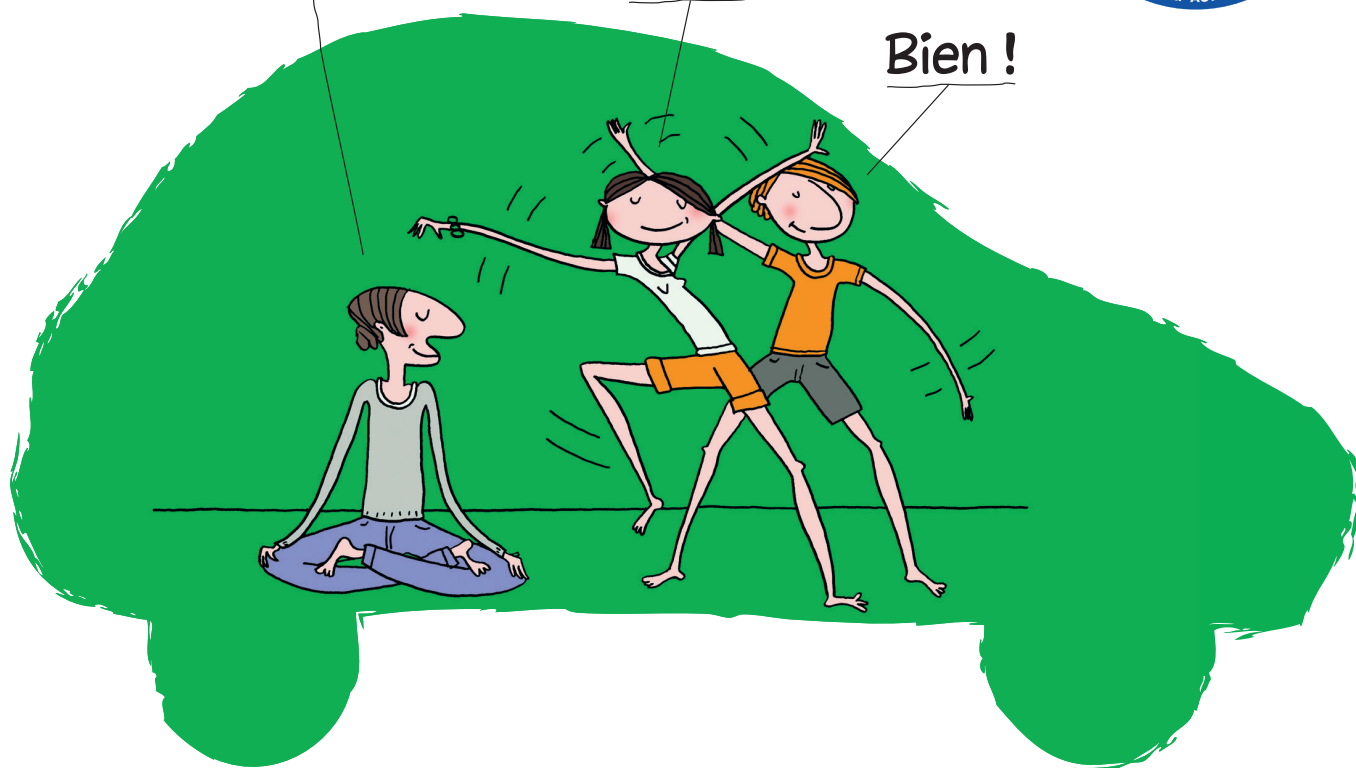
Mes camarades, je vous remercie de votre attention et place au débat !

La garantie d'une **couverture santé au juste prix !**

Une famille bien protégée,
c'est une famille en bonne santé.

Bien !

Bien !



IRP AUTO propose à ses clients des services pour maîtriser leurs dépenses de santé et être informés à tout moment : carte de tiers payant dématérialisée, application mobile, téléconsultation médicale, suivi des remboursements, analyse de devis... Il est le seul organisme référencé par la branche des services de l'automobile en matière de mutuelle santé. IRP AUTO propose aussi des solutions santé adaptées aux entreprises dont l'activité est proche de celle des services de l'automobile.

Pour en savoir plus, rendez-vous
sur notre site Internet : www.irp-auto.com

Suivez-nous sur **Linked in**



DÉBAT D'ACTUALITÉ



Amar LADRAA, membre du Bureau Fédéral

Dans son rapport, Denis a soulevé plusieurs questions pertinentes. Depuis le début, on relève pas mal de luttes sur des questions de salaire et d'emploi, comme chez Arcelor ou Outinord. La question est donc de savoir comment s'organiser dans nos structures pour nous coordonner et apporter le soutien nécessaire aux syndicats, au niveau local comme national. Mais nous rencontrons des difficultés pour travailler à la convergence des luttes, avec en perspective la journée d'action du 5 juin en plein milieu de notre congrès fédéral, tout en sachant mesurer la complexité de la situation, y compris au niveau international, avec souvent un repli sur soi des salariés mais aussi de certains syndicats, ce qui nous met en difficulté dans les initiatives nationales et territoriales, ce qui pose également la

question de la qualité de vie syndicale et souligne l'enjeu de la syndicalisation et de la formation syndicale car nous avons besoin de former nos camarades suite aux dernières élections de CSE.

Sans plus attendre, je vous laisse la parole.

Nicolas MICHEL, DSC Thales AVS, USTM 86 (Vienne)

Quand un élu de la CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui est attaquée. Le 20 avril dernier, nous avons perdu un camarade des territoriaux de Châtelleraut, secrétaire général de l'Union locale. Quatre jours auparavant, il avait été convoqué au commissariat pour avoir soi-disant porté des coups lors d'une bousculade alors que nous défendions une maison de retraite menacée de fermeture. La même semaine, une secrétaire de la mairie de Châtelleraut a envoyé un e-mail à toutes les responsables d'associations féministes pour leur dire qu'un camarade était violent envers les femmes. L'Union locale de Châtelleraut et les territoriaux se laissent donc la liberté d'attaquer en justice la mairie et nous espérons que toute la Métallurgie CGT sera derrière ce combat.

Ludovic BOUVIER, animateur région Haut-de-France

Hier a eu lieu un rassemblement à Saint-Amand-les-Eaux sur le site d'Outinord, où la direction a annoncé le 20 avril dernier

120 licenciements (sur un effectif de 140). En fait, le groupe Skena, qui détient le site Sateco, près de Poitiers, vient de tuer un concurrent et de prendre sa marque, et 100 % des salariés étaient en grève hier. Avec les annonces faites par Arcelor, le patronat de la Métallurgie du Nord vient d'annoncer 400 licenciements. Nous leur avons quand même tordu le bras puisque normalement, il n'y aurait plus dû y avoir de travail sur le site puisqu'ils ont siphonné les commandes, mais sous la pression des travailleurs, des syndicats, des responsables politiques et des médias, le taulier a rétropédalé et accordé au site 2 millions d'euros de commandes, ce qui nous a fait dire à la presse qu'il y a un détournement des commandes et que l'on peut continuer à faire vivre ce site. Je rappelle qu'un PSE doit être homologué par la Direccte et nous ne sommes pas sûrs qu'il le soit. Le point important est d'anticiper. On voit bien que les tauliers sont en train d'aiguiser leurs sabres mais nous n'anticipons pas. Nos camarades n'utilisent pas les outils dont ils disposent dans les CSE, notamment les expertises économiques et financières pour savoir ce qui va se passer, alors qu'en anticipant, on anticipe aussi les luttes.

Dans le Nord, les camarades ne lâchent pas. Les travailleurs restent mobilisés mais malgré cela, nous avons du mal à sauver les entreprises.

Amar LADRAA, membre du Bureau Fédéral

La Fédération travaille depuis quelques mois à un livret sur l'anticipation, la conduite des luttes et la défense de l'emploi. Il sera disponible au congrès et je vous invite à le faire partager au plus grand nombre.

Jean-Luc BOIS, Aperam

Hier, nous avons lancé un appel à la grève sur les sites de Gueugnon, Imphy et Point-de-Roide, et une délégation a participé à la manifestation organisée devant le siège d'ArcelorMittal, qui est aussi celui d'Aperam. Nous nous sentons concernés par la stratégie de Mittal car celle d'Aperam est la même et entraîne les mêmes conséquences : perte de savoir-faire, perte de fiabilité de nos outils, risques pour la pérennité des sites, etc. Des experts ont évalué le coût de la modernisation de nos outils à 120 millions d'euros mais la direction refuse d'investir et de réfléchir à des solutions d'avenir, ce qui provoque un grand malaise chez les salariés. A Gueugnon, alors que l'un de nos outils de production est obsolète et menace de lâcher à tout moment, le groupe Aperam rachète des entreprises comme ENG ou Universal Steel, pour un total de près d'un milliard de dollars. Notre endettement explose et la direction nous annonce des plans d'économie en France et en Europe, dont un plan de 30 millions, dont nous venons de prendre connaissance, qui vise aussi à délocaliser nos fonctions supports en Pologne et en Inde. Nous avons donc rebondi sur la mobilisation d'hier en disant qu'Aperam et ArcelorMittal, c'est le même combat. C'est aussi pour cela que, pour nous, le mot d'ordre de la nationalisation doit s'élargir à toute la Sidérurgie, notamment dans les entreprises détenues par Mittal.

Nous serons de toutes les initiatives pour imposer les investissements nécessaires au développement de la sidérurgie en France et en Europe car il en va de sa survie. Dans ce cadre, nous rencontrerons nos camarades de la FGTB la semaine prochaine.

Fabrice FORT, DSC Renault Trucks

Concernant le livret sur les luttes, je propose qu'à l'issue du congrès, une demi-journée d'étude soit organisée dans chaque région avec l'ensemble des USTM pour partir du vécu dans les territoires et, ainsi, créer un collectif d'entraide entre USTM sur ces questions. Cela nous permettra aussi de faire face aux attaques que subissent aujourd'hui nos structures et nos syndicats. Je rappelle d'ailleurs l'importance de communiquer chaque attaque au secteur Luttes de la FTM. Il n'y a pas de petite attaque contre nos militants ; il est donc important de toutes les faire remonter.

Concernant la sidérurgie, je pense que nous avons besoin de choses concrètes. Nous aurions par exemple besoin de répertorier tous les sites sidérurgiques de France et de préciser leurs productions, sachant que les projets de construction de centrales EPR auront besoin de beaucoup d'aciers spéciaux. Je propose aussi que les syndicats de tous les sites utilisateurs d'acier demandent en CSE quel type d'acier ils utilisent et quelle est son origine. Cela nous permettra d'être à l'offensive au niveau confédéral.

Frédéric LAIRAUD, Eaton Souriau

Dans la Sarthe, les entreprises de l'automobile disparaissent petit à petit. Or s'il existe un collectif pour l'automobile, il n'en existe pas pour les entreprises de l'aéronautique. Je suis très inquiet pour les sous-traitants de ce secteur car je pense qu'Airbus et Boeing risquent d'être mis à mal par la concurrence des constructeurs chinois. La stratégie de mon entreprise est déjà fixée : nous avons déjà des sites miroir au Mexique, en Inde et au Maroc, qui auront bientôt le même savoir-faire que nous. Créer un collectif de donneurs d'ordres et sous-traitants de l'aéronautique pourrait donc être une bonne chose car nous serions dans l'anticipation, pas dans l'attente de prendre des coups. J'en entends parler depuis un moment mais rien ne se passe.



Fabrice LALLEMENT, membre de Comité Exécutif Fédéral, co-secrétaire de l'UFICT

Je voudrais faire un point sur la filière électronique, en commençant par casser l'opposition stérile entre nouvelle et ancienne industrie. Lors de la pandémie de Covid-19, beaucoup de lignes de production ont été arrêtées à cause de la crise des semi-conducteurs et un plan baptisé European chips act a été mis en place dans le but de doubler la production de puces en Europe d'ici 2030. Au final, on peut déjà dire que ce plan va être un échec puisque même la cour européenne dit que ses objectifs manquent de clarté et que nous allons à peine nous maintenir. Malgré les dizaines de milliards investis au niveau européen, on n'a pas du tout suivi ce qui est fait ailleurs, où l'on a mieux compris les enjeux de la filière.

Au-delà de ce problème quantitatif, il y a aussi l'aspect qualitatif. Alors qu'elle était leader, l'Europe a arrêté depuis le début des années 2000 d'investir sur les nouvelles technologies. Or ce qui tire la filière électronique aujourd'hui, c'est en particulier l'intelligence artificielle, et l'Europe est complètement dépendante pour ces puces-là, ce qui pose à nouveau des problèmes de souveraineté.

Je tenais aussi à parler du scandale d'Etat autour de STMicroelectronics. C'est une très bonne chose d'avoir invité des députés, en particulier Fabien Gay, qui a participé à l'audition sénatoriale du PDG de STMicroelectronics et pointé du doigt le fait que, malgré les milliards d'investissements, la restructuration

en cours va amener la suppression de 1 000 emplois et, surtout, que STMicroelectronics ne paye quasiment pas d'impôts en France, malgré les 200 millions d'euros de dividendes versés. C'est grâce à ce lien entre la CGT, la fédération de la métallurgie et les députés que nous pourrions muscler le jeu de ces interlocuteurs politiques qui vont mettre à mal les discours de notre direction.

On parle beaucoup de semi-conducteurs mais la sous-traitance et l'assemblage sont eux aussi en difficulté. Eolane, l'un des plus gros acteurs de la filière, a été racheté par un groupe suisse, puis découpé, et ses effectifs ont été réduits de 10 %. Aucun acteur français n'a été capable de s'aligner sur cet acteur suisse à capitaux américains, sur un investissement d'à peine 30 millions d'euros pour des enjeux stratégiques.

Tout cela pour dire qu'au niveau nationale et européen, il y a une incapacité à orienter les activités productives. Il n'y a plus de lieu d'échange et de décision entre les responsables politiques, les syndicats et les acteurs privés qui bénéficient d'argent public. Le conseil national de l'industrie ne fonctionne pas et les comités stratégiques de filière sont des coquilles vides. La priorité est de réinvestir dans l'appareil productif mais pas n'importe comment – dans l'électronique, nous sommes par exemple mis à mal par des collectifs citoyens sur les externalités environnementales négatives de la micro-électronique. Il faut absolument que ces lieux existent pour démétropoliser. Il faut également que notre fédération remuscle son activité européenne et internationale car beaucoup de décisions sont prises au niveau européen.

Ludwig BERAUD, USTM 42 (Loire)

Je tiens à apporter mon soutien à nos camarades de Verney-Carron, entreprise qui fabriquait historiquement des fusils de chasse et s'est diversifiée dans l'industrie de la défense. Si j'évoque leur cas, c'est pour amener la question de la paix et du désarmement. Je pense aussi à nos camarades de la Fonderie de Bretagne qui ont beaucoup

d'appréhension à travailler pour cette industrie. La CGT revendique la création d'un pôle de défense public et je pense que la fédération devrait organiser une journée d'étude sur ce sujet pour amener des éléments à nos camarades et éviter les incompréhensions autour de ce sujet extrêmement sensible. Je propose d'ailleurs d'entrer en relation avec la confédération et la commission paix et désarmement pour construire cette journée d'étude.

Mais la lutte n'est pas que syndicale ; elle est aussi politique et nous allons vers un désastre car la gauche s'avance divisée dans la perspective des prochaines élections municipales. Il nous faut porter un vrai projet politique à partir des revendications de la CGT pour changer les lois. L'homologation des PSE par les Dirrecte ne fait par exemple aucun doute aujourd'hui. Il faut donc changer l'arsenal juridique et étudier la question des holdings financières. Il faut construire un vrai projet politique pour renverser la table sur ces questions primordiales car la lutte syndicale ne suffit pas.

Concernant enfin le livret en préparation à la fédération, il faudra nous en emparer dans les territoires et le transformer en module de formation.

Boris AMOROZ, membre du Comité Exécutif Fédéral

Dans le secteur ferroviaire, par exemple chez Alstom, le lien entre assembleurs, fournisseurs et sous-traitants est parfois difficile. Pour cela, on pense aussi que le rôle stratégique et légal de l'Etat est fondamental. A titre d'exemple, Compain, fabricant historique de sièges de train français, installé en Normandie depuis 1957, a été racheté par un fonds d'investissement français et la BPI est entrée dans le capital de manière significative afin de l'aider au développement international. Bilan de l'opération sur l'utilisation des fonds apportés par la BPI pour l'aider au développement international : rachat d'une usine concurrente en Espagne, ouverture d'une nouvelle usine en Pologne et fermeture de l'usine française. Après tout, Alstom, qui était son client

essentiel avec la RATP et la SNCF, poussait aussi à délocaliser la production puisqu'il impose aux projets un pourcentage de contenus délocalisés dans des pays à bas coûts, et aux fournisseurs d'avoir une partie de leur production étiquetée dans des pays à bas coûts, ce pourcentage devant être toujours plus grand. Là est bien évidemment l'élément essentiel des liens entre donneurs d'ordres, fournisseurs et sous-traitants, et des choix stratégiques de l'entreprise, encore plus, dans le cas d'Alstom, quand on s'intéresse à des domaines industriels liés au service public et à la puissance publique. L'Etat est l'actionnaire n°2 d'Alstom et, de manière globale, la commande publique représente 99 % de ses commandes.

Les syndicats CGT d'Alstom pensent qu'il faudrait mener bataille pour défendre un changement légal de contenu et de localisation de la production. Il faut encore y travailler mais on pourrait déjà l'articuler autour de trois points :

- Imposer pour tout produit d'une certaine valeur le calcul et l'information sur la répartition de la localisation du contenu, que ce soit en ingénierie de conception, en fabrication, en pièces ou en composants achetés ;
- Que cette information soit mise à disposition pour les produits achetés par les utilisateurs privés ;
- Que, pour les produits achetés par des utilisateurs publics ou grâce à des fonds publics, des contraintes soient imposées sur le pourcentage de contenu local, avec un pourcentage minimum de contenu français, ainsi qu'un pourcentage minimum de contenu européen.

Est-il normal aujourd'hui que les nouveaux TGV achetés par l'Etat français aient le plus faible contenu français jamais réalisé, avec par exemple des sièges germano-chinois au lieu de sièges normands, de l'acier qui ne vient pas de France, en même temps que les dirigeants de la SNCF parlent sur le web d'un TGV « 100 % français » ? Nous pensons que,

tant pour la problématique industrielle globale que vis-à-vis de la sidérurgie, des fabricants d'électronique ou d'acier, cela doit aussi passer par un pourcentage légal de contenu de localisation. Ce n'est pas une question de nationalisme mais de stratégie industrielle. En France et dans les autres pays européens, il n'y a aucune contrainte, ce qui est nuisible à l'industrie française.

Abdelaziz BOUABDELLAH, membre du Secrétariat Fédéral

La dernière campagne de syndicalisation, menée du 14 avril au 1er mai, nous a permis de faire 276 adhésions nouvelles. J'attire également votre attention sur la création de nouvelles bases car il y a encore beaucoup d'entreprises dans lesquelles nous ne sommes pas implantés.

Vous trouverez aussi dans votre pochette l'état des règlements et les zéros réglés. Il manque environ 6 000 FNI pour atteindre les 100 %, comme nous l'avons fait en 2023, et l'objectif est de maintenir cette dynamique. Il faut aussi savoir que dans le cadre de la préparation du 43ème congrès confédéral, la confédération a décidé que les règlements au 30 juin 2025 serviraient de référence pour le 54ème congrès confédéral. Nous avons donc besoin de faire le point avec les syndicats sur les règlements pour qu'un maximum de FNI soient payés à cette date.

Laurent SANTOIRE, Arabelle Solutions

Je voudrais revenir sur un terme qui se trouve au cœur de nos débats : « *crise* ». En chinois et en japonais, le mot « *crise* » est constitué de deux idéogrammes, l'un signifiant « *danger* », l'autre « *opportunité* ». En français, il vient d'un mot grec signifiant « *décision* ». Or nous sommes à l'heure des décisions et il faut en prendre conscience. Trump a pris une décision : celle de mettre en place une politique de relocalisation. Cela veut dire que la question de la souveraineté de la production industrielle est centrale.

J'apprécie particulièrement ce que nos camarades d'Arcelor sont en train de nous montrer. Ils ne demandent pas

la nationalisation de leur entreprise pour la sauver mais pour initier la réindustrialisation. Produire de l'acier, oui, mais pour quoi faire ? Est-ce pour fabriquer des trains et développer le transport ferroviaire ? Est-ce pour fabriquer des turbines destinées aux futures centrales nucléaires ? Notre rôle n'est-il pas de défendre la réindustrialisation de la France ?

Au risque de passer pour un iconoclaste, je n'ai pas peur qu'un industriel chinois s'installe en France pour y produire des voitures électriques. Il ne s'agit pas de choisir entre le protectionnisme de Trump et le libre-échange de Macron mais de choisir notre voie, celle de la réindustrialisation et de la coopération internationale exigeante car nous ne réglerons pas tout seuls. Oui, il faut développer la voiture électrique sous une forme intégrée, avec de l'acier français, que ce soit avec des partenaires chinois ou autres. L'important est en effet que les usines soient là, que l'on pense en termes de souveraineté et de développement national. Le rôle de la CGT est de le dire aux partis de gauche, en leur rappelant que s'ils ne défendent pas l'industrie, la souveraineté nationale et les ouvriers, c'est le RN qui prendra le pouvoir. Soyons ceux qui portent l'avenir !

Guillaume IRASQUE, USTM 33-47 (Gironde-Lot-et-Garonne)

Dans la période actuelle, il est nécessaire de réaborder les questions de paix et de désarmement. Quand il parle « *d'économie de guerre* », le gouvernement montre que sa stratégie est d'avoir plus de tanks que de lits d'hôpital. Il faut donc une prise de conscience générale. Ce n'est pas simple mais des essais se font dans certains territoires autour de ces questions de paix et de souveraineté.

Il y a beaucoup d'entreprises d'armement en Gironde et on a tendance à stigmatiser les salariés qui y travaillent, alors qu'ils ne sont pas responsables des décisions politiques. La question est donc de savoir comment réaborder cette question. Des choses ont été faites par certains syndicats. Les camarades d'Ariane ont

par exemple tracté massivement sur cette notion de paix, leur direction leur ayant rapidement dit que ce n'était pas aux syndicats d'aborder cette question. Il y a donc eu une réunion des syndicats autour de l'Union départementale pour réaffirmer que c'était bien à la CGT d'aborder la question de la paix dans l'entreprise car sinon, personne ne le fait. Une dynamique s'est installée et je pense que nous devons aller plus loin dans cette démarche, en rencontrant rapidement après le congrès les autres fédérations en lien avec l'industrie de l'armement.

Concernant la lutte des salariés de Thales sur notre territoire, les salariés et les organisations syndicales peuvent être déçus de la finalité mais ce qui s'est passé est plutôt positif pour la construction des mobilisations futures. Leur mobilisation exemplaire a montré deux choses : d'abord que les ingénieurs et cadres peuvent se mobiliser massivement ; ensuite, que les syndicats des entreprises avoisinantes ont su établir une convergence pour obtenir des augmentations significatives. Nous avons organisé une rencontre inter-syndicats et inter-sites qui a permis une mobilisation massive avec 1 500 salariés réunis à Mérignac sous le même mot d'ordre, ce qui est pour nous très positif. La dynamique créée est très importante pour les futures mobilisations. La petite convergence que nous avons réussi à créer va porter ses fruits. C'est un signal fort, qui montre que tous les salariés se mobilisent quand les syndicats se mettent en ordre de bataille sur des points fédérateurs.

Une dynamique est aussi en train de s'installer pour les jeunes. La fédération a créé les conditions pour réunir les jeunes et à la sortie des assises des jeunes, cinq camarades de notre délégation ont demandé à suivre le module 1.

Il y a effectivement de grosses difficultés mais le syndicalisme se renforce. Il y a une prise de conscience chez les jeunes et les syndicats qui sont parfois réfractaires à la convergence des luttes. Une dynamique s'installe, ce qui est de bon augure à vingt jours du congrès.

Gérard MONTUELLE, coordinateur groupe Safran

L'activité de Safran est florissante, ce qui dénote avec ce qui se passe chez Arcelor. Nous avons eu des NAO pendant lesquelles nous n'avons pas su établir une convergence entre les différents sites du groupe. Les salariés du site de Commercy ont fait grève et s'ils n'ont pas obtenu le relèvement de leur politique salariale en dehors de celle du groupe, l'inspecteur du travail a quand même dénoncé des malveillances de la part de leur employeur. Nous visons maintenant l'assemblée générale des actionnaires de Safran, le 22 mai prochain, pour nous y montrer et y distribuer un tract. Nous organiserons aussi des mouvements et des distributions de tracts sur les sites du groupe pour dénoncer l'augmentation du dividende de 32 %, alors que les salariés n'ont obtenu qu'un peu plus de 1% lors des NAO.

Concernant le collectif aéronautique, dont je fais partie, je reconnais que nous ne l'avons pas beaucoup fait vivre depuis quelques années. Avec le congrès, nous allons essayer de remettre quelque chose en place et il serait bon de nous voir avant le salon du Bourget (du 16 au 22 juin) pour réfléchir à ce que nous pourrions y organiser.

Gilles CASIMIR, animateur USTM 63 (Puy-de-Dôme)

Je suis ravi d'entendre que nous sommes tous dans l'anticipation, ce qui n'était pas le cas voici quelques années. Je suis également ravi qu'un collectif de la fédération se soit réuni autour d'un livret qui nous sera très utile. Voici quelque temps, un fichier des donneurs d'ordres et des sous-traitants a été créé et il mériterait d'être rediffusé car il pourrait nous être très utile. Il faudrait aussi y ajouter un onglet qui préciserait l'identité des groupes détenant ces entreprises. Il y a en effet beaucoup d'ingérences étrangères dans nos sociétés. Je pense que notre industrie est en danger car elle ne nous appartient plus. Nous avons perdu notre souveraineté, nos responsables politiques se sont attachés

depuis des années à démembrer notre industrie et n'ont plus la main sur elle.

Sur le renforcement de la CGT en territoires, nous avons créé voilà deux ans un syndicat d'isolés. Ce syndicat fait peur, comme le montre le fait que nous soyons déjà passés deux fois devant le tribunal en deux ans. Je vous invite donc tous à en créer dans votre territoire car c'est une opportunité de se renforcer dans les petites entreprises. Sur l'affaire Gitral par exemple, elle a démarré avec un syndiqué isolé et il y a aujourd'hui six syndiqués sur quinze salariés dans cette entreprise. Son patron a mal vécu sa défaite lors des NAO, pendant lesquelles nos camarades ont obtenu 3 % d'augmentation générale, et se venge comme il peut en essayant de licencier le leader du syndicat, ce que l'Inspection du travail a refusé. Il tente maintenant de le faire à nouveau et chaque semaine, quelqu'un est convoqué à un entretien préalable.

J'insiste sur l'importance des syndicats d'isolés pour nous renforcer. Si nous n'en avions pas créé un, nous n'aurions eu aucune nouvelle adhésion cette année.

Christophe JACQUEMIN, ArcelorMittal Gandrange

A Gandrange, notre acier vient d'Allemagne, bien que le site de Florange ne se trouve qu'à 5 km. La question européenne est donc importante et je partage l'idée qu'il faut développer les coopérations avec d'autres syndicats européens, ce qui est parfois compliqué. Nous savons qu'en 2027, nous n'aurons plus d'acier venant d'Allemagne. Pour nous, l'objectif est donc de construire une nouvelle source d'approvisionnement, en l'occurrence une aciérie électrique. Face aux attaques, la meilleure solution est d'être offensifs. Nous l'avons vu avec nos camarades de Dunkerque qui ont lancé l'idée d'une nationalisation. Qui aurait cru, voilà un an, que nous parlerions de nationalisation aujourd'hui en France ? Ce terme paraît certes un peu daté mais l'idée est simplement de reprendre la main sur nos vies et notre industrie. Il faut la faire progresser auprès des salariés de nos entreprises et des citoyens pour qu'elle devienne majoritaire dans notre pays.



Chez ArcelorMittal Gandrange, la bataille est engagée et se poursuivra dans les semaines à venir. Certains disent que les haut-fourneaux sont condamnés et qu'il faut les moderniser. Le groupe ArcelorMittal compte 15 000 salariés en France mais aussi beaucoup de sous-traitants, parfois installés dans des territoires ruraux. L'avenir de la sidérurgie et du groupe ArcelorMittal est donc central et toute la CGT doit s'en emparer. Soyons offensifs et n'ayons pas peur de nos propositions parce qu'elles tiennent la route.

Christine SCHOUVER, Thales Alenia Space

Thales Alenia Space est aujourd'hui concerné par un plan de suppressions de postes. Lors des NAO, le groupe a accordé 0 % d'augmentation à notre société et une prime de partage de la valeur de 500 euros par salarié, sachant qu'il a fait 2,4 milliards de bénéfices sur l'ensemble du Groupe. L'industrie spatiale a du plomb dans l'aile. On nous oppose Starlink, le réseau d'Elon Musk, qui compte 12 000 satellites, sachant que celui de Thales Alenia Space (Iridium) n'en compte que 81 alors que ce ne sont pas les mêmes types de constellations. Pendant ce temps, les capitalistes s'allient pour lancer le plan

Bromo qui vise à fusionner les activités spatiales d'Airbus, Thales et Leonardo. Dans cette perspective, nous ne savons pas trop à quelle sauce nous serons mangés mais nous savons que tout cela se fera au détriment des salariés.

Nous organiserons le 10 juin à Toulouse les assises du Spatial et j'invite tous les camarades qui travaillent dans ce secteur à s'y inscrire.

Frédéric PANNETIER, Renault Trucks

Nous avons eu dans mon syndicat un débat clivant sur l'industrie de l'armement. Il faut rappeler qu'en 1914, la CGT était dans "l'union sacrée" mais pour nous, il n'y aura pas d'union sacrée avec le capital, ni avec ceux qui veulent envoyer nos gamins mourir dans les tranchées. J'estime que nous devrions avoir un débat sur ce sujet au sein de la CGT.

Je souhaitais aussi évoquer la question de la consultation des CSE sur la CSRD. Je n'ai rien vu sur ce sujet venant de la Fédération et je pense qu'elle devrait publier quelque chose ou mettre en place une formation.

J'ai aussi entendu des camarades faire état de répression syndicale dans leur entreprise et si les patrons font cela, ce n'est pas anodin. Dans les entreprises où

sont annoncés des plans de suppressions d'emplois, quand nous nous focalisons sur le combat pour la liberté syndicale ou la défense de nos camarades contre qui des cabales sont montées, nous ne sommes en effet pas sur le terrain revendicatif.

Elie LAZZAROTTI, membre du Comité Exécutif Fédéral

A Belfort, nous avons organisé le 15 avril dernier le forum de l'Automobile des régions Bourgogne-Franche-Comté et Alsace, avec une bonne participation. Nous cherchons maintenant à continuer et amplifier ce mouvement, sachant qu'il y a de plus en plus de PSE dans cette branche.

Concernant la sidérurgie, il faut savoir que le groupe auquel j'appartiens est en fait une façade. Officiellement, il est italien mais 70 % de son capital appartient à un groupe taiwanais, et nous venons d'apprendre que 60 % à 80 % de nos productions seraient faites à l'avenir par des aciéries chinoises.

Concernant les syndiqués isolés, il devient important de constituer des syndicats locaux et départementaux. Plusieurs syndicats locaux sont en effet engagés dans des luttes et il est difficile de faire participer leurs représentants aux congrès, d'où la nécessité d'en créer partout où nous pouvons le faire.

David BLAISE, membre du Bureau Fédéral

Certains camarades ont évoqué la relation entre donneurs d'ordres et sous-traitants. C'est un point auquel la fédération attache beaucoup d'importance, via ses collectifs de filière, car nous voyons bien que tout part aujourd'hui de la stratégie des donneurs d'ordres. Si nous voulons mieux l'anticiper, il faut absolument que nous menions un travail entre syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants, ce qui suppose qu'ils communiquent plus, dans le but de créer un rapport de forces. Je partage donc les propos de Gilles Casimir sur la nécessité que nos structures en territoires fassent remonter le tableau qui leur a été envoyé à plusieurs



reprises, pour que l'on puisse identifier les syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants par filière.

Un autre camarade a évoqué la directive CSRD, qui est aujourd'hui détricotée par la commission européenne car considérée comme trop contraignante d'un point de vue administratif pour les employeurs. Il existe aujourd'hui deux choses : la RSE et le devoir de vigilance. En novembre 2024, la fédération a organisé une journée d'étude sur le devoir de vigilance, sujet technique sur lequel nous avons besoin d'outiller nos syndicats. Avec le collectif des DSC, nous travaillons donc à un livret qui leur expliquera les formes d'action possibles dans leur entreprise sur cette question.

Concernant ArcelorMittal, quand Mittal a lancé son OPA en 2006, le groupe comptait 30 000 salariés en France. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que 15 000, soit une casse sans précédent. Je souhaite remercier les structures de la CGT qui ont permis de construire la mobilisation d'hier, ainsi que tous les camarades qui sont venus nous soutenir. Cela me semble important car ans la période actuelle, on ne peut plus rester isolé. L'industrie est fracassée dans toutes les filières. Nous devons donc être unis pour défendre nos emplois et notre industrie.

Il est aussi important de travailler avec les autres fédérations de l'industrie car pour prendre l'exemple du groupe ArcelorMittal, il travaille aussi pour les filières de l'armement, de l'énergie et du ferroviaire. S'il tombe demain, ce sont toutes les entreprises de ces filières qui seront en difficulté sur le territoire national. Il est donc vraiment important d'avoir une convergence dans toutes nos luttes.

Hier, nous avons remis un dossier de 35 pages sur la nationalisation d'ArcelorMittal. Nous avons travaillé avec deux maîtres de conférence de la Sorbonne, qui ont évalué son coût à un milliard d'euros pour les quarante sites français. Si l'on y ajoute la décarbonation des sites de Fos-sur-Mer et de Dunkerque,

le coût serait de 4 milliards d'euros, ce que l'Etat pourrait facilement faire, sachant que le coût de la suppression de 636 emplois serait pour lui de 1,5 milliard d'euros. Il s'agit donc d'une question de volonté politique et nous devons pousser les responsables politiques pour arriver à cette nationalisation car sans elle, c'est toute la filière sidérurgique en France et en Europe qui tombera. Il faut absolument se battre pour gagner cette nationalisation, d'autant que ce serait envoyer un message fort à tous les camarades en lutte. Nous allons gagner cette bataille et nous la gagnerons tous ensemble.

Maxime LEONARD, Airbus SAS Blagnac

Je souhaiterais évoquer les enjeux environnementaux et l'emploi dans la filière de l'aviation. La crise climatique devient de plus en plus grave et préoccupante, et ses effets sont dévastateurs, comme l'ont montré les récentes chaleurs extrêmes en Asie Centrale voici quelques jours (près de 50 °C). Cela pose une vraie question sur l'habitabilité de la planète et a des impacts concrets sur notre alimentation, les rendements agricoles, etc. L'environnement est loin d'être un sujet périphérique dont nous devrions nous accommoder dans nos industries. En tant que syndicalistes, nous avons des choses à exprimer, à revendiquer et à construire avec les salariés. Les directions d'entreprises sont clairement dans le déni. Elles misent sur le technosolutionnisme, la nôtre en particulier sur les bio-carburants puisque le projet hydrogène a été stoppé pour l'instant. Il y a donc beaucoup de greenwashing pour faire croire que des efforts sont faits pour l'environnement.

Dans quelques jours aura lieu le salon du Bourget, qui offrira à nos directions l'occasion de s'exprimer pour se satisfaire de la demande du marché et de leurs efforts pour faire de l'aviation une solution durable. Il y a deux ans, lors du précédent salon, les médias étaient assez béats devant ces affirmations. Pourtant, les scientifiques disent que l'aviation devra, comme d'autres secteurs, faire

preuve de sobriété. Les syndicats doivent donc s'emparer de cette question et nous avons commencé à le faire en créant une commission Environnement au sein du nôtre.

Il me semble également important que la question environnementale ne soit pas traitée comme un épiphénomène lors du congrès de la fédération. Le document préparatoire contient des choses intéressantes mais notre syndicat proposera des amendements, notamment sur la question de la gouvernance et de la participation des salariés dans les orientations stratégiques des entreprises.

Sylvain WERNER, membre du Bureau fédéral

Toutes les luttes passées et en cours pour l'emploi ou les salaires démontrent l'importance de construire la mobilisation avec les syndiqués et les salariés. Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des camarades qui ont soutenu ceux de Commercy via la caisse de grève. Lors de la campagne de syndicalisation, ils ont fait plus de 39 syndiqués et vont continuer à en faire. Un plan de travail a aussi été mis en place avec les USTM du Grand Est à destination des syndicats pour qu'ils organisent des campagnes de syndicalisation et travaillent au renforcement et au parrainage.

Nous subissons tous la casse industrielle qui résulte de la stratégie patronale. Pourtant, nous portons des propositions alternatives. C'est donc à nous de les faire connaître plus largement et de faire en sorte que les salariés nous suivent. Nous avons les éléments pour contre-attaquer le patronat et le gouvernement, qui a aussi sa part de responsabilité. L'argent est là mais malheureusement, ils n'en gagnent pas assez selon eux et cassent des emplois en France, ce que nous ne pouvons pas accepter. Il faut donc continuer la lutte que nous avons menée et que nous menons jusqu'à présent, en fédérant l'ensemble des camarades, des salariés, voire de la population.

Il faut aussi parler davantage des sous-traitants, qui sont eux aussi touchés

lorsque des emplois sont détruits dans les grands groupes. Heureusement que la CGT est là pour faire entendre ces salariés mais il faut pousser pour faire connaître le plus largement possible le projet de loi des GM&S.

Enfin, outre les salaires, il est aussi possible de continuer à travailler sur la question du temps de travail et des 32 heures hebdomadaires.

Il faut que la lutte continue et on voit que la CGT est le seul syndicat à pouvoir tenir tête à tout ce qui se passe actuellement.

Béatrice GALICIER, Framatome

Nous devons effectivement agir pour obtenir la souveraineté sur les entreprises installées en France, mais quelle souveraineté ? Il faut avoir conscience que, par le passé, la nationalisation s'est parfois transformée en restructuration, comme cela s'est passé chez Creusot-Loire. C'est en lien direct avec un autre aspect contenu dans le document préparatoire : la vie syndicale. Elle a pour objet de permettre non seulement aux syndiqués mais aussi aux salariés de prendre en main, à terme, la gestion de leur entreprise. Il ne suffit en effet pas que l'Etat soit propriétaire d'une entreprise. Il faut aussi discuter avec les salariés sur le fait qu'ils sont tout à fait légitimes pour diriger leur entreprise.

Chahid BOUGNOUCH, Amazon Forbach

Dans la métallurgie, les conditions de travail restent souvent pénibles : gestes répétitifs, postures contraignantes, exposition à des substances nocives, bruit, chaleur... Tout cela a des conséquences durables sur la santé des salariés. Et pourtant, trop peu est fait pour prévenir les maladies professionnelles, reconnaître la pénibilité ou accompagner les travailleurs en situation de handicap.

Le handicap, qu'il soit visible ou invisible, résulte souvent de conditions de travail dégradées. Il ne s'agit pas seulement de personnes nées avec un handicap mais aussi de salariés usés prématurément par leur métier. Dans bien des cas, les collègues concernés se retrouvent isolés, mal accompagnés, sans aménagement

de poste ni formation adaptée. Trop souvent, les employeurs font passer l'efficacité avant la santé et poussent au départ plutôt qu'à l'adaptation.

Nous devons revendiquer une meilleure reconnaissance du handicap d'origine professionnelle, l'aménagement systématique des postes et un vrai droit au reclassement dans des conditions dignes. Il faut aussi renforcer le droit des travailleurs handicapés à rester dans l'emploi et à ne pas être exclus, parce que la santé n'est pas une variable d'ajustement et que chaque salarié a droit à une fin de carrière digne et à un travail compatible avec ses capacités.

Frédéric SIBEUD, Legrand

Dans son rapport d'ouverture, Denis a dit quelques mots sur la reconnaissance des classifications et l'attractivité de la métallurgie. Voici deux exemples pour dénoncer ce qui se passe chez Legrand, où la direction joue avec le contenu des fiches emploi. Ainsi, sous prétexte qu'il est débutant, un salarié en CDD est classé A2 alors qu'il fait le même travail que ses collègues tous au moins classés B3. Autre cas : suite au départ d'un ingénieur, une salariée diplômée d'un master vient d'être recrutée sur un poste de niveau D8 auparavant classé F11, sous prétexte de modifications dans la fiche emploi. Un an et demi après la mise en place de la nouvelle convention collective, voilà la réalité vécue par les salariés.

Gérald GOURLAY, Manitou, USTM 44 (Loire-Atlantique)

A chacune des réunions auxquelles je participe, on parle de convergence des luttes mais ce que je vois depuis quelques temps, ce sont des appels lancés séparément par toutes les fédérations, jusqu'à deux fois par semaine. Il n'y a aucune convergence et sur le terrain, c'est l'échec. Maîtrisons-nous vraiment la notion de convergence des luttes ? Ce que j'attends de la prochaine direction fédérale, c'est qu'elle travaille à cette convergence des luttes avec les autres fédérations.

Je n'arrive pas à comprendre comment nous arriverons à construire une convergence des luttes si nous continuons à travailler comme cela. Je veux bien relayer les appels lancés par la CGT mais nous ferons avec les forces dont nous disposerons, et s'il y a un appel tous les quinze jours, je n'arriverai jamais à faire sortir tous les salariés de mon entreprise en même temps – et nous le vivons tous dans nos entreprises. Quand je vois que des élus ne vont même plus sur le terrain, je pense qu'il faut se poser les bonnes questions et retravailler la question de la convergence des luttes à tous les étages de la Métallurgie. Ce sujet doit faire partie de ceux qui seront abordés lors du prochain congrès fédéral.



Stéphane FLEGEAU, Secrétaire Général Adjoint

Dans son rapport, Denis a cité les sujets essentiels de la période actuelle, notamment la question industrielle, avec la bataille des salariés d'Arcelor et de la sidérurgie dans son ensemble, dont nous débattons lors de notre congrès. Le niveau européen a une importance encore plus grande à l'heure actuelle étant donné que les stratégies ne sont pas menées uniquement au niveau national mais au niveau européen, voire international, d'où l'intérêt de relancer cette activité en renforçant le collectif Europe/International et, surtout, de remettre en avant les groupes d'Annecy et de Paris, qui réunissent les syndicats progressistes européens et mondiaux. Nous avons besoin de nous appuyer sur ces organisations

pour mener des actions en commun et amplifier les mobilisations. On le voit avec les camarades d'ArcelorMittal. La nationalisation d'ArcelorMittal, que revendique la CGT, est un sujet important. Nos camarades ont travaillé avec deux économistes de la Sorbonne à un document qui amène des arguments pour sa nationalisation et je pense qu'il est important de faire la démonstration que cela est non seulement nécessaire mais également possible. Et pour ce qui est de gagner la bataille des idées dans l'opinion publique, je pense que ces arguments font leur chemin. Ce qui s'est passé en Angleterre, où le gouvernement a été acculé à faire ce qu'il a fait pour ne pas perdre les capacités de production du pays, nous sommes en train de le vivre en France et on voit les conséquences que cela pourrait avoir pour nombre de filières.

Comment élargir cela ? Différentes propositions ont été faites, comme d'établir une cartographie, et cela redonne du sens au projet de loi des GM&S parce que dans la sidérurgie, si Arcelor tombe, c'est toute la filière qui tombera. C'est donc bien à partir de ce travail que l'on peut amplifier les choses. Au-delà de ce qui peut se passer à Dunkerque ou ailleurs, c'est l'ensemble de la filière qui doit s'emparer de la question et mener le combat pour obtenir la nationalisation d'ArcelorMittal et s'assurer que l'industrie s'ancrera et se développera en France.

A mon avis, cela ne peut pas se faire sans lien avec la vie syndicale. Il faut que les camarades sortent de leur entreprise et n'y restent pas ancrés car si chacun reste chez soi, cela sera d'autant plus compliqué. On est là sur la question de l'anticipation. La question de la démocratie est aussi un point important à amener dans les débats car elle est essentielle pour emmener non seulement les syndiqués mais surtout les salariés dans la bataille et l'élargir à la population.

Je voudrais aussi, à propos de la paix et du désarmement, revenir sur ce qui s'est passé à la Fonderie de Bretagne. Après une bataille de plus de neuf mois, alors

que sa fermeture avait été annoncée le 23 décembre dernier, nos camarades ont imposé sa reprise par Europlasma, ce qui a permis de sauver l'outil industriel et 266 emplois sans licenciements contraints. C'est donc une victoire pour la CGT mais le combat est loin d'être terminé car nos camarades n'ont pas la volonté de produire des obus et cela pose question dans leur syndicat. Ce qu'ils portent, c'est la diversification car c'est cela qui assurera la pérennité de leur entreprise, et nous sommes très timides pour l'affirmer. Bien évidemment, la question est de savoir à qui seront vendus les corps d'obus qu'ils produiront et cela renvoie à la question du pôle public de défense porté par la CGT.

Oui, nous avons besoin de produire des armes : la question est de savoir pour qui et pour en faire quoi. Qu'on le veuille ou non, nous avons besoin d'avoir une défense nationale, surtout dans la période actuelle, alors allons au débat avec les salariés sur ce sujet et réaffirmons que quand on se mobilise, on gagne. On montre concrètement aux syndiqués et aux salariés que la victoire est possible et c'est un point d'appui pour tout le monde. Nous avons donc besoin d'amplifier cela et ArcelorMittal doit être un combat général, qui doit concerner toute la CGT.

Continuons la mobilisation et assurons-nous qu'elle se construise collectivement, avec tous nos syndiqués et les salariés parce que sans eux, nous n'arriverons pas à gagner.

Nicolas COHARD, USTM 38 (Isère)

La nationalisation d'ArcelorMittal est effectivement nécessaire pour la souveraineté de la France. Ce n'est pas une question de moyens mais de choix politique et on voit que cette idée progresse dans le pays ; puisque même des députés de droite la demandent. Il s'agit donc de continuer à mener cette bataille pour qu'elle s'ancre dans l'opinion publique et pour que cette nationalisation ne se traduise pas simplement par le remplacement d'un capitaliste par un haut fonctionnaire,

sans amélioration des conditions de travail des salariés. Il va falloir continuer à pousser pour porter la voix des salariés dans ces entreprises nationalisées, pour qu'une vraie démocratie sociale s'y applique, pour que les représentants du personnel aient une voix à porter dans leur conseil d'administration et que celui-ci devienne un lieu de pouvoir pour les travailleurs et les travailleuses.

La nationalisation est un moyen de reprendre en main notre industrie mais il en existe un autre : la protection de notre industrie par la taxation aux frontières et la sortie des traités de libre-échange. Ce n'est pas parce que Donald Trump a mené un protectionnisme agressif qu'il faut s'en détourner. Il faut plutôt s'appuyer sur l'article du Monde diplomatique de mai dernier intitulé Un autre protectionnisme est possible, qui démontre qu'il est possible d'appliquer un protectionnisme de justice sociale et écologique. Une étude de Cluster 17 montre que 67 % des Français veulent cette protection. Il s'agit donc de répondre à cette demande de manière progressiste pour éviter de la laisser entre les mains de personnages comme Donald Trump, qui en fait un outil de domination.

Sur le renforcement syndical, en Isère, suite à notre campagne de syndicalisation, nous sommes passés en avril de 88 à 112 adhésions. On voit donc que quelque chose prend depuis plusieurs années. Dans mon syndicat, cela est passé par l'engagement des syndiqués dans la syndicalisation, en lien avec notre USTM qui a lancé une campagne pour encourager chaque syndiqué à faire une adhésion, ce qui nous a permis de passer de 60 à 197 syndiqués en quelques années. Notre USTM a également mis en place un plan de parrainage dans le but de nous implanter dans les entreprises où la CGT n'est pas encore présente.

Sébastien GAUTHERON, membre du Comité Exécutif Fédéral

Pour ce qui est d'ArcelorMittal, les 636 suppressions de postes annoncées ne concernent qu'AMF mais on est plus proche des 900 à 1 000 postes supprimés

sion y ajoute les autres filiales concernées, et si le site de Fos-sur-Mer n'est pas touché par le plan de délocalisation, il fait l'objet d'une restructuration avec plus de 300 postes supprimés. Je proposerai donc au Conseil national d'adresser aux salariés d'ArcelorMittal une motion de soutien qui porterait l'idée d'une nationalisation.

Denis BREANT, membre du Bureau Fédéral

Nous avons eu des débats riches, portant sur les préoccupations actuelles, à savoir l'emploi. Pour autant, je rappelle l'importance des zéros réglés parce qu'ils participent au financement de la CGT et peuvent parfois priver un syndicat d'un délégué lors d'un congrès.

La syndicalisation est importante mais organiser nos syndiqués l'est autant. Nous avons parfois dans nos entreprises des syndiqués que l'on réduit au rôle de payeurs de timbres, faute de les rencontrer et de les consulter. Il faut être patient car syndiquer prend parfois des années, et le plus important n'est pas de doubler le nombre de nos syndiqués en un an mais de mettre en œuvre un plan de travail et de s'y tenir, de faire du parrainage et d'être au plus près des salariés.

Il y a aussi eu des interventions sur la situation d'ArcelorMittal et, plus globalement, celle de la sidérurgie. Fabrice a évoqué l'idée de regarder qui produit quoi et pour qui, et je reviendrai vers David Blaise pour voir comment proposer un questionnaire. C'est important et j'ai même tendance à dire que cela devrait être fait pour toutes les filières. Le collectif automobile a d'ailleurs, à plusieurs reprises, envoyé des e-mails aux syndicats pour connaître les donneurs d'ordres qui leur donnent du travail, pour quel pourcentage de leur activité, etc., et nous n'avons eu que... deux retours ! Il faut que les syndicats s'emparent du sujet et soient plus réactifs aux demandes de la fédération car cela nous permettra de mieux nous organiser et, surtout, d'établir des contacts réguliers entre syndicats sans passer par la fédération.

Concernant la relance du collectif aéronautique, ce sera l'un des objectifs de la future direction générale. Je rappelle cependant que pour faire vivre un collectif, il faut que des camarades s'y investissent. Avec la nouvelle direction fédérale, nous regarderons comment rencontrer les syndicats du secteur pour qu'ils participent à sa création et à son activité.

Concernant la position politique de la CGT, certains disent qu'elle n'est pas là pour faire de la politique mais quand la CGT affirme haut et fort qu'elle est contre les idées nauséabondes du RN, elle fait de la politique. Or si nous n'arrivons pas à secouer les partis politiques de gauche et les forces progressistes, le rassemblement national risque d'arriver au pouvoir, ce qui ne sera bon ni pour la CGT, ni pour la France.

Enfin, sur la convergence des luttes, nous avons beaucoup d'exemples de luttes exemplaires, par exemple dans le secteur des fonderies, à la Sam, chez SBF ou à la Fonderie de Bretagne, mais il est vrai que nous avons eu du mal à avoir des journées de mobilisation communes à toutes les entreprises du secteur. Nous devons y travailler avec les autres fédérations mais c'est un travail de longue haleine et cela demande une prise de conscience de la part des salariés, comme ce fut le cas lors de la lutte contre la réforme des retraites. Cela montre tout le travail qui reste à mener. Ce sera le travail de la future direction fédérale.

Vote de la motion de soutien aux salariés d'ArcelorMittal

Les membres du Conseil national de la FTM-CGT, réunis le mercredi 14 mai 2025 à Montreuil, vous adressent toute leur solidarité et leur soutien face aux terribles attaques capitalistes dont vous faites l'objet.

Les annonces de licenciements chez ArcelorMittal, dans la continuité des 300 emplois déjà supprimés l'an dernier, sont une violence faite aux salariés et à leurs familles. Elles sont l'incarnation d'une politique industrielle fondée sur le

mépris du travail humain et la course aux profits.

Le groupe ArcelorMittal affiche des milliards d'euros de bénéfices, touche des aides publiques censées servir à la transition écologique, sans aucune contrepartie. Il est donc scandaleux de le voir décider de la fermeture de lignes de production et de sacrifier 600 emplois, avec des conséquences importantes pour l'emploi dans la sous-traitance ! C'est inacceptable !

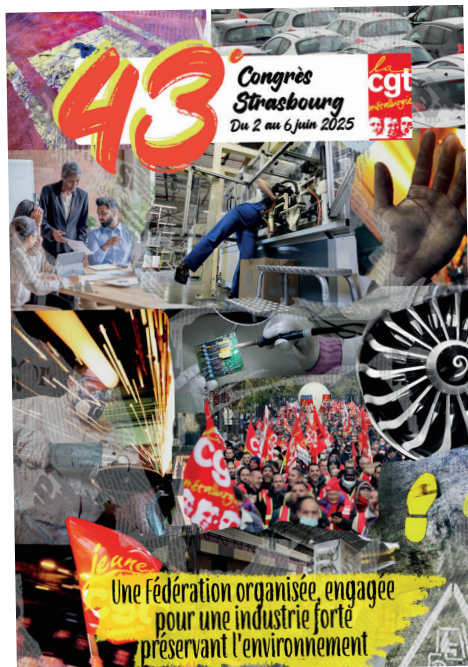
Nous connaissons malheureusement les dégâts causés par ce genre de décisions, démantèlement industriel, précarisation, perte de savoir-faire... L'industrie devrait être au service de la réponse aux besoins sociaux du pays et à ceux des territoires, dans le respect de l'environnement, et construite sur des droits de haut niveau pour les salariés.

Le Conseil National de la FTM-CGT appelle à nationaliser ArcelorMittal, afin de contrer l'arrêt de sa production en France et en Europe et éviter sa délocalisation.

Votre combat est juste. Nous le soutenons.

La FTM-CGT appelle l'ensemble des syndiqués et salariés de la Métallurgie à créer les conditions d'appui dans les différentes initiatives que vous déciderez !

La motion est approuvée à l'unanimité.



43ème congrès fédéral

1. La direction fédérale 2025 : première approche

Miguel SALLES, membre du Bureau Fédéral

J'ai en charge de vous présenter la première approche de notre future Direction Fédérale qui sera soumise au vote lors de notre congrès qui se déroulera du 2 au 6 juin à Strasbourg. Pour rappel, un deuxième Conseil national lors du congrès, finalisera la proposition qui sera faite aux congressistes le jeudi après-midi.

Je tiens tout d'abord à remercier l'implication de beaucoup de camarades qui ont permis de faire remonter à la Fédération 82 candidatures venues de toutes la France. Avant de vous présenter la première approche et de vous écouter, permettez-moi de vous rappeler le cheminement qui a amené la construction de cette première proposition à environ trois semaines du début de notre congrès.

La Fédération a, dans un premier temps, reconstruit le collectif Politique des cadres qui se compose du Secrétariat fédéral, mais aussi des animateurs de collectifs ayant une visibilité sur de nombreux camarades. On retrouve dans le collectif l'animateur des DSC, l'animateur des territoires, l'animateur

de la formation et celui du suivi des détachements de la Fédération.

Le collectif se sera réuni à 21 reprises depuis novembre 2023 pour travailler à la nouvelle équipe dirigeante en charge d'animer notre Fédération. Je tiens à remercier les camarades du collectif pour leur assiduité aux réunions malgré des calendriers chargés, mais aussi pour leur discrétion, afin de ne pas exposer les travaux du collectif avant les étapes issues de nos règles statutaires.

Le rôle du collectif aura été d'analyser les pratiques fédérales dans la mandature sortante, d'apporter des axes d'amélioration et d'identifier des camarades pouvant apporter leur expertise dans nos collectifs fédéraux et la future direction fédérale. L'analyse s'est appuyée, entre autres, sur une consultation des membres du Comité exécutif fédéral sortant, faite à mi-mandat. Elle aura permis d'identifier certaines difficultés dans la mandature et d'apporter des propositions d'amélioration au fonctionnement de notre fédération. Quelques exemples de remarques du Comité exécutif fédéral sortant que le collectif Politique des cadres s'est attaché à prendre en compte :

- Le taux de présence à nos réunions mensuelles du Comité exécutif fédéral ;

- L'animation du comité exécutif fédéral ;
- L'implication et l'animation des collectifs de la Fédération.

Le collectif aura donc fait valider au Comité exécutif fédéral et présenté lors de notre dernier Conseil national du 18 et 19 décembre 2024 les évolutions de notre approche, pour construire notre future direction fédérale. Ces évolutions portent, entre autres, sur l'intégration de plus de camarades à la vie de la Fédération, notamment à ses collectifs qui sont des outils importants pour nos syndicats.

La première de ces évolutions est la création d'un livret fédéral qui recense l'ensemble des 27 collectifs de la Fédération. Les missions y sont identifiées, ainsi que la composition des collectifs et la fréquence des réunions de travail. L'objectif de ce livret est d'apporter une meilleure connaissance des collectifs de la Fédération aux syndicats et de permettre à des camarades de participer à la vie fédérale en fonction de leurs moyens. Le but étant de produire pour les syndicats de la Métallurgie des outils permettant de répondre aux attentes de nos syndicats et des salariés, afin de gagner un renforcement nécessaire pour faire aboutir nos revendications. Cela aura permis à de nombreux camarades,

à ce jour, de s'inscrire dans l'un des collectifs de la Fédération sans pour autant se porter tous candidats à la direction fédérale. Je vous invite à passer l'information dans les syndicats afin de poursuivre et compléter la totalité de nos collectifs qui pourront se compléter même après le congrès.

La deuxième évolution validée par le CEF a été d'intégrer dans la fiche de candidature pour la mise à disposition de la direction fédérale, l'inscription de l'ensemble des candidats dans l'un de nos collectifs fédéraux. En partant des candidatures inscrites dans les collectifs de la Fédération, nous recensons 82 candidatures inscrites dans nos collectifs.

La direction fédérale sortante fait le choix de proposer une future direction fédérale pleinement engagée dans son rôle de direction de la Fédération, mais aussi de gagner la participation de camarades qui n'auront pas été retenus au CEF dans nos collectifs. A ce jour, ce sont 175 camarades qui vont apporter leurs connaissances dans l'ensemble de nos collectifs. Merci à eux !

Le collectif Politique des cadres aura aussi travaillé sur les critères à retenir pour gagner une direction fédérale engagée dans sa mission de direction de la Fédération. Ces critères validés par le CEF de Décembre 2024 sont les suivants :

Construire une direction fédérale autour de 50 membres ;

Tendre à la proportionnalité femmes/hommes de la Métallurgie ;

- Représenter, si possible, l'ensemble des filières de notre fédération, tout en maintenant l'équilibre territorial ;
- Gagner la proportion des catégories socioprofessionnelles de la Métallurgie dans notre direction fédérale ;
- Représenter l'ensemble des typologies d'entreprises ;
- Prendre en compte les responsabilités des camarades, pour s'assurer de la bonne tenue du mandat fédéral ;

- S'appuyer sur nos unions fédérales que sont l'Ufict et l'UFR ;
- Être attentif à la moyenne d'âge de la direction fédérale ;
- Participer dans la mandature à un module de formation syndicale ;
- Et, bien sûr, être engagé dans un des collectifs de la Fédération.

Le rôle et le travail du collectif Politique des cadres, comme vous le savez, ne se limitent pas seulement à la construction de la direction fédérale, mais portent aussi sur le renouvellement des dirigeants dans les territoires ou dans les groupes. En effet, durant la mandature, nous avons engagé un gros travail pour répondre aux besoins de nos outils de proximité que sont les USTM et nos animations régionales, pour non seulement accélérer mais aussi anticiper le renouvellement nécessaire dans nos animations en territoires, afin d'avoir aussi une vision à long terme.

Nous sommes, en effet, de plus en plus confrontés, et pas seulement notre fédération, à des départs ou à des changements de responsabilités, pour diverses raisons : départs en retraite, évolution de carrière ou changements professionnels, mais aussi la casse industrielle avec des coupes sombres dans les effectifs.

Cette situation nous impose de mener une réflexion plus large avec nos syndicats, y compris dans l'ensemble des structures de la CGT, sur le besoin d'inscrire dans la durée une véritable politique de cadres syndicaux, afin d'anticiper les évolutions de responsabilités à la Fédération et, plus largement, dans la CGT.

Hormis ces questions, je vous rappelle que nous avons fait le choix, depuis plusieurs mandats, de favoriser la présence de camarades en activité et exerçant des responsabilités syndicales dans leur entreprise, ce qui n'est pas sans poser de problèmes dans la gestion des agendas et des priorités. Nous évoquons souvent le poids de l'institutionnel et c'est une réalité à tous les niveaux.

J'en viens maintenant à la proposition de candidature pour la future direction fédérale. A partir de la validation du CEF qui s'est tenu hier après-midi, le Conseil national doit à son tour donner son avis sur cette première approche.

Au 30 avril, nous avons enregistré 82 candidatures, dont 41 de la direction sortante, qui se déclinent en :

- 13 femmes et 69 hommes ;
- 3 jeunes ont moins de 35 ans ;
- 41 sont ingénieurs, cadres ou techniciens ;
- 36 sont ouvriers ou employés ;
- 5 sont retraités.

Une première analyse confirme que les candidatures s'inscrivent dans la prise en compte de l'ensemble des critères validés par la direction fédérale sortante. Cette prise en compte devrait nous permettre d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire une direction fédérale plus resserrée, engagée et disponible.

Pour revenir sur la construction de la future direction fédérale, concernant la direction sortante, 41 camarades sur 63, soit 65 %, ont proposé de renouveler leur candidature, ce qui est intéressant. Pour beaucoup des camarades qui ne souhaitent plus participer au futur CEF, c'est dans un souci de renouvellement, de départ en retraite, ou encore d'évolution professionnelle et syndicale.

Le Comité exécutif fédéral est aujourd'hui en capacité de vous faire une proposition qui n'est pas sans défaut, avec certainement des insuffisances, mais qui nous semble représentative de notre force syndicale et du mandat que nous avons décidé. Vous avez en votre possession la liste des candidatures enregistrées et la première approche proposée par le Comité exécutif fédéral.

Sur les 50 camarades retenus pour le CEF et les 3 pour la CFC, soit au total 53 candidatures :

- 62 % sont issus de la direction fédérale sortante (8 camarades



de la direction fédérale sortante n'ont pas été retenus dans cette première approche mais étant tous inscrits dans l'un des collectifs de la Fédération, ils poursuivront leur engagement fédéral) ;

- 20 camarades seraient de nouveaux élus, soit un renouvellement de 38 % ;
- 1 serait un jeune de moins de 35 ans ;
- 26 camarades seraient des ingénieurs, cadres ou techniciens, soit plus de 50 % du CEF ;
- 11 femmes seraient retenues, soit 22 % du CEF ;
- La moyenne d'âge serait de 49 ans ;
- La majorité des filières serait représentée.

Pour ce qui concerne le Bureau Fédéral, sur les 17 membres du BF actuel, 5 ne se représenteraient pas : Lamia Bégin, Christine Ciol, Frédéric Sanchez, Denis Bréant et Lucien Grimault.

Se rajouteraient 5 nouvelles propositions: Clarice Pereira, Gregory Lewandowski, Jean Mestdagh, Roland Béraud et Guillaume Irasque.

Cela fait une proposition de 17 membres pour le Bureau Fédéral.

Enfin, au poste de Secrétaire général, le CEF propose la candidature de Stéphane Fléau.

Et comme Secrétaire Général Adjoint, David Blaise.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes inscrits dans une démarche de construction respectant les règles qui

ont été définies, tout en prenant en compte les discussions et les avis formulés dans chaque instance. Voilà les éléments du débat. L'opinion que donnera aujourd'hui le Conseil National sur cette première approche et sur la validité des candidatures sera ensuite publiée et ventilée dans nos syndicats. Le collectif Politique des cadres va se réunir à nouveau. Il tentera de prendre en compte le travail et la réflexion du Conseil national et fera la proposition au Conseil national du congrès d'une deuxième approche qui s'appuiera évidemment sur le fondement de la première. Nous aurons enfin un Conseil national qui décidera de la proposition qui sera faite aux congressistes.

Voilà mes camarades, ce que j'avais la charge de vous présenter. Merci de votre écoute, et à vous la parole !

Norbert CORDRAY, membre du Comité Exécutif Fédéral

J'ai l'habitude de faire des textes assez intensifs mais aujourd'hui, je vais essayer d'être synthétique dans ma demande.

Je remercie la fédération de la Métallurgie de la confiance qu'elle a apportée au collectif du Froid depuis sept ans. Je vous remercie les camarades métallos qui nous ont accompagnés, la branche du Froid et les salariés du support technique de la Fédération.

J'accepte et comprends la décision de la direction de la FTM-CGT qui a pu être faite sur la première approche de la liste de candidatures à la future direction fédérale. Cependant, je trouve important que la branche du Froid puisse être représentée lors de la prochaine mandature du 43ème congrès de la Métallurgie et sollicite du Conseil national un avis favorable pour que la branche rattachée du Froid soit retenue dans la prochaine direction fédérale. Cette attention permettra de donner

une reconnaissance de cette branche constituée en majorité de TPE et PME.

Si nous voulons que, demain, la CGT puisse être représentée sur un ensemble des corps de métier et ouverte sur une diversité de métiers, il nous faut être vigilants dans les choix des camarades de la fédération FTM-CGT.

Je finirai par un mot : nous devons être solidaires entre camarades et nous devons combattre le monde du capital qui inflige des inégalités, produit des différences entre les uns et les autres, et génère des comportements individuels et des guerres dans le monde.

Gérard BRION, animateur régional Pays de la Loire

Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'il est compliqué de faire participer les syndicats aux structures de la CGT, et même à ses congrès. A la veille du prochain congrès, je voudrais savoir quelle place ont les animations régionales au sein de la Fédération, de quels moyens elles disposent pour leur fonctionnement et quels sont leurs statuts. On leur demande par exemple d'organiser des journées d'étude ou des conférences régionales mais elles n'ont pas d'autonomie financière et doivent en passer par les USTM pour avoir de la trésorerie. J'aimerais donc que la question soit clarifiée lors de notre congrès. Autre problématique : le remboursement de la participation aux réunions de la CPRFP. Toutes ces questions doivent être posées pour l'avenir des collectifs régionaux.

Je souhaiterais également évoquer l'importance qu'accordent les syndicats, les DSC et certains membres du CEF aux animations régionales. On nous a par exemple demandé d'organiser une conférence dans notre territoire afin de préparer le prochain congrès fédéral, mais force est de constater que seule la moitié des mandatés y a participé, les autres nous ayant répondu qu'ils n'avaient pas le temps. Ils trouvent en revanche du temps pour être candidat au CEF mais le travail en région n'est pas fait. La Fédération doit prendre en compte tous ces éléments pour être mieux

organisée et avoir un CEF de haut niveau.

Par ailleurs, le syndicat de Seb Moulinex s'est vu refuser un mandat direct parce que sa trésorière, trop honnête, n'a réglé que 24 FNI fin 2024 car un camarade n'avait pas encore payé son adhésion à cette date. On nous refuse un mandat alors que des personnes qui en ont un ne veulent pas venir. Je pense qu'on pourrait donner un mandat à ce syndicat.

Amar LADRAA, membre du Bureau Fédéral

Le collectif Territoires réunit les animateurs régionaux une fois par mois, pour établir un lien avec la direction fédérale. L'animation régionale est, comme les USTM, une priorité pour la Fédération mais on ne peut pas être partout. Nous essayons donc de nous répartir les tâches et les membres du CEF participent activement à l'animation dans nos territoires.

Taïeb AYARI, groupe Gruau Vendée

J'ai lu avec attention les rapports d'activité et pour moi, on se doit, quand on est dirigeant de la Fédération, de mettre les formes dans ses écrits, surtout lorsqu'on rencontre des difficultés durant une mandature, afin d'être clairs sur le fond. Le rapport sur les Services de l'automobile est tout le contraire, aussi bien sur le fond que sur la forme. Pour moi, ce rapport d'activité n'est absolument pas digne d'une fédération telle que la nôtre. Ce document étant ventilé dans toutes les bases, il m'est difficilement possible d'argumenter sur ces écrits.

Le militantisme est d'abord un acte personnel pour défendre les salariés. Ce n'est pas un métier mais plutôt une vocation. Tel qu'il a été écrit, ce soi-disant rapport blesse les camarades qui ont œuvré durant des années à faire reconnaître les SA dans la Métallurgie.

Eric MOULINNEUF, Renault Retail Group Fresnes

Au vu de la première approche concernant la constitution de la future direction fédérale, je souhaite intervenir au nom du bureau des Services de l'automobile,

qui tient à faire entendre une position claire et construite collectivement.

À la demande de la Fédération, quatre candidatures ont été déposées par notre secteur. Ces candidatures ne relèvent pas d'initiatives individuelles mais bien d'un travail collectif porté par notre bureau, dans la continuité d'un fonctionnement coordonné, transparent et efficace mis en place depuis plusieurs années.

Nous tenons à souligner que la prise en compte de ces quatre candidatures n'aura aucun impact financier supplémentaire pour la Fédération. Les camarades proposés sont déjà mandatés dans différents cadres et couverts par leurs structures respectives. Leur engagement dans le cadre fédéral ne nécessitera donc ni moyens nouveaux, ni aménagements particuliers pour eux.

Ne pas retenir ces candidatures poserait un vrai problème de cohérence. Ce serait en contradiction avec la logique de fonctionnement collectif que nous avons construite dans les Services de l'auto et qui a démontré son efficacité tout au long de la mandature. Ce serait également difficilement compréhensible pour les équipes de terrain, qui se sont mobilisées pour répondre à la sollicitation de la Fédération dans un esprit de responsabilité.

Intégrer ces candidatures, c'est faire un choix clair : celui de la cohérence, de la reconnaissance du travail réalisé, et du renforcement du lien entre notre branche et la future direction fédérale. Cela garantit aussi une présence régulière, active et ancrée dans les réalités du terrain lors des réunions du CEF.

C'est la position portée collectivement par le bureau des Services de l'automobile et nous espérons qu'elle sera entendue et prise en compte dans les décisions à venir.

Yann LELOIR, USTM 75 (Paris)

Quatre candidats d'Ile-de-France – sur dix – ont été retenus dans la future direction fédérale mais compte tenu de la taille et de cette région et de ses liens avec la Fédération, il nous semblerait intéressant d'en retenir un cinquième au CEF.

Miguel SALLES, membre du Bureau Fédéral

Il s'agit d'une première approche. Le collectif Politique des cadres va se réunir à nouveau, tiendra compte des remarques formulées ici et vous fera une nouvelle proposition durant le congrès. Je rappelle cependant que nous sommes tenus par les critères que nous avons validés tous ensemble.

La liste de candidatures est approuvée à l'unanimité.

La première approche pour la future direction fédérale est approuvée à l'unanimité moins onze abstentions.

1. Etat du mandatement



Aziz BOUABDELLAH, membre du Secrétariat Fédéral

Vous trouverez dans votre pochette l'état du mandatement. A ce jour, 222 délégués directs, 65 délégués groupés et 25 délégués retraités ont été désignés. Concernant les délégués supplémentaires, nous en avons eu 19, essentiellement pour des jeunes moins de 35 ans ou des syndicats départementaux. Pour mémoire, au dernier congrès étaient présent 245 délégués directs, 63 délégués groupés et 31 délégués retraités. Il y a donc besoin de travailler au mandatement durant les deux dernières semaines et le secteur syndical a prévu un dispositif pour parvenir à désigner tous les délégués groupés (84 au total) et je pense que nous pouvons y arriver mais cela demandera

encore du travail dans certains territoires.

Il restera aussi à travailler sur les documents préparatoires et à demander aux syndicats qui n'envoieront pas de délégué direct au congrès de nous faire remonter un PV, pour donner leurs voix à des délégués groupés. Nous avons en effet demandé que le vote sur le bilan d'activité fasse l'objet d'un procès-verbal, qu'il soit favorable ou non. J'insiste donc sur l'importance de cette démarche démocratique dans le cadre de la préparation du congrès. A ce jour, une trentaine de syndicats ont donné leurs voix à un délégué groupé et nous ont fait connaître leurs consignes de vote mais nous avons vraiment besoin de mettre les bouchées doubles dans la dernière ligne droite.

Je rappelle que le seuil permettant d'avoir un délégué direct a été abaissé de 30 à 25 FNI. Nous avons aussi entendu les syndicats qui nous ont dit pourquoi ils ne pourraient pas envoyer de délégué au congrès. L'aspect financier reste problématique mais il ne faut pas qu'il devienne un frein. La Fédération essaye de répondre à toutes les sollicitations, si des difficultés perdurent dans un territoire après toutes les tentatives de mutualisation entre syndicats.

Pour répondre au camarade qui a demandé un mandat direct pour un syndicat, cela ne sera pas possible. Les règles stipulent en effet que pour avoir un délégué direct, il faut avoir réglé au moins 25 FNI sur l'exercice 2023, et nous ne pouvons pas y déroger.

Le message que je souhaite faire passer est donc de gagner un maximum de délégués groupés et de faire remonter les consignes de vote sur le bilan d'activité des syndicats qui confieront leur voix à un délégué groupé.

Amar LADRAA, membre du Bureau Fédéral

Nous avons effectivement besoin de faire un point précis sur l'état des mandatements et, surtout, de parvenir à ce que l'ensemble des syndiqués et des syndicats soit représenté au congrès,

ce qui nécessite que les syndicats ayant droit à un délégué direct mais qui n'y participeront pas mandament un délégué groupé. Autre point important : nous demandons qu'il y ait dans chaque région au moins un ou deux responsables de délégation.

Frédéric PANNETIER, Renault Trucks

L'article 19 des statuts de la Fédération prévoit que les documents doivent nous être remis au moins deux mois à l'avance. Or je n'en avais aucun quand j'ai tenu mon AG de syndiqués le 5 mai, ce qui m'a mis en difficulté. Les statuts n'ont donc pas été respectés et cela me pose un gros problème.

Thierry BOUET, animateur régional Pays de la Loire

Il aurait été bon d'avoir connaissance des inscrits car les jeunes de moins de 35 ans n'ont pas été pris en compte dans le tableau des mandatements, ce qui fait qu'on ne les voit nulle part.

Concernant la préparation du congrès, dans la Sarthe, nous organiserons une journée d'étude avec l'ensemble des syndicats pour débattre du bilan d'activité et du document préparatoire.

Guillaume IRASQUE, USTM 33-47 (Gironde-Lot-et-Garonne)

On peut se féliciter du travail engagé sur les mandats groupés. Par contre, on peut noter un recul sur la participation des délégués directs, ce qui pose des questions de fond. Gérard a posé la question de l'utilité d'un congrès. La Fédération répond-elle aux attentes de nos camarades ? Il y a effectivement des questions financières et logistiques mais on observe aussi un repli des syndicats sur eux-mêmes. Comment leur faire prendre conscience qu'en faisant cela, ils s'appauvrissent politiquement et syndicalement ? Comment rappeler l'importance du congrès en tant qu'espace d'échange collectif ? Rapport à l'institutionnel, activité CSE, activité syndicale : ce sont autant de sujets qu'il faut réaborder pour faire prendre conscience que toutes les grandes décisions d'un syndicat passent par le congrès et la feuille de route qui en sortira. Nous nous devons aussi d'accompagner les animateurs régionaux et de syndicats pour réaborder ces sujets de fond et redonner aux syndiqués une place d'acteurs et de décideurs.



L'expérience montre que partout où l'on s'est donné les moyens de participer à des AG ou des congrès, une dynamique s'est ensuite enclenchée dans les territoires. Il faut donc donner aux camarades l'opportunité de participer à tout cela.

Yann LELOIR, USTM 75 (Paris)

J'ai un mandat groupé pour le département de Paris. Comment puis-je connaître les bases que je représente et obtenir d'elles un PV sur le bilan d'activité ? La Fédération est-elle en capacité de nous donner cela ?

Par ailleurs, la priorité pour les USTM est-elle d'avoir un mandat groupé ou des mandats directs ? Si la priorité est donnée aux mandats groupés pour avoir le plus de voix possible, on peut éventuellement se tourner vers un syndicat pour voir s'il ne pourrait pas désigner un camarade sur un mandat groupé.

Gérald GOURLAY, Manitou, USTM 44 (Loire-Atlantique)

Les retraités de mon département m'ont appelé car ils ne se retrouvent pas dans les documents envoyés par la Fédération. Il faudrait donc créer un document sur ce sujet.

Concernant ensuite les mandats groupés, je porterai celui de l'USTM 44, et il est prévu qu'il soit attribué par « le syndicat CGT réuni en assemblée générale de syndiqués du département », sauf que pour faire le travail correctement, il aurait fallu le faire à la même date. Cela ne se tient pas. On ne peut pas parler du « *syndicat CGT réuni* » puisque les délégués groupés sont censés représenter plusieurs syndicats.

Enfin se pose la question du vote sur les différents sujets. J'ai reçu un mandat groupé pour voter le rapport d'activité mais devrais-je prendre la responsabilité du vote sur tous les autres sujets ?

Abdelaziz BOUABDELLAH, membre du Secrétariat Fédéral

Il y a effectivement eu un peu de retard sur le bilan d'activité, ce qui n'a pas permis de respecter nos statuts, mais il faut aussi tenir compte du contexte

social, marqué par la casse industrielle et les luttes que la Fédération a dû accompagner. Il aurait pu arriver plus tôt mais cela n'empêche pas de travailler autour de ce document.

Concernant les retraités, ils auront 42 délégués, qui seront désignés par le Conseil national de l'UFR, en lien avec les animations régionales.

Concernant le vote des délégués groupés, cette question n'est jamais facile pour eux, d'abord parce qu'il y a des évolutions pendant un congrès, ensuite car ils ne savent pas toujours s'ils disposent d'un mandat libre. J'ose donc espérer qu'il y a dans chaque département des assemblées générales où l'on traite de tous les documents de la Fédération pour que les délégués groupés aient une première tendance. Et si les choses évoluent beaucoup, je les invite à prendre contact avec les syndicats qu'ils représentent.

Concernant l'intervention de Yann sur la connaissance des délégués groupés, en tant que secrétaire d'USTM, il reçoit régulièrement un état d'organisation de la part du secteur Vie syndicale, sachant que les syndicats ayant au moins 25 FNI auront un délégué direct et que les autres seront représentés par le délégué groupé. Si vous en avez besoin, nous pourrions communiquer à chaque USTM, d'ici la semaine prochaine, le nombre de syndicats représentés par les délégués groupés, voire le nombre de voix qu'ils porteront. Nous vous indiquerons aussi les coordonnées des syndicats et des DS.

Amar LADRAA, membre du Bureau Fédéral

D'où l'importance, pour la répartition des voix, que tous les délégués – directs ou groupés – remplissent bien la fiche de pré-mandatement pour que la Fédération leur indique les voix qu'ils porteront lors du congrès.



1. Le document d'orientation

Grégory KHIATI, membre du Bureau Fédéral

Chers camarades,

Nous voici réunis à un moment charnière de notre vie syndicale. Dans moins d'un mois, du 2 au 6 juin, se tiendra notre congrès fédéral. Il nous revient collectivement de faire en sorte que ce rendez-vous soit à la hauteur des enjeux : un moment fort de démocratie syndicale, de confrontation des idées, et de construction offensive de nos orientations.

Notre document préparatoire s'articule autour de plusieurs axes qui sont en lien avec le 5 pages de lancement du congrès.

Le premier axe met en avant la nécessité d'une transformation industrielle respectueuse de l'environnement. Il y est expliqué comment orienter les investissements vers des technologies moins polluantes et plus efficaces. Nous démontrons qu'il est possible de concilier développement industriel et transition écologique, à condition de mettre l'humain et la planète au cœur des décisions stratégiques.

Bien sûr, le projet de loi des GM&S, qui vise à responsabiliser les donneurs d'ordres quelle que soit la filière et à protéger les sous-traitants, leurs emplois ainsi que les territoires concernés, se retrouve dans notre projet de document d'orientation.

Un des axes porte sur la revendication de conditions de travail dignes et d'une juste rémunération pour l'ensemble des salariés de la Métallurgie. Dans ce document, nous proposons des mesures concrètes, comme une grille salariale débutant à 2 000 euros brut, et nous rappelons notre revendication d'un passage à la semaine de 32 heures. Ces propositions ne sont pas de simples idées, mais des solutions réalistes pour améliorer la vie des salariés.

Ce document souligne également que cette vision ambitieuse ne peut être réalisée qu'à travers une mobilisation collective. C'est pourquoi nous travaillons en coopération avec des groupes syndicaux internationaux, des organisations environnementales et des acteurs de l'industrie pour proposer des solutions concrètes et applicables.

Par ailleurs, le document insiste sur l'importance de renforcer nos structures syndicales, telles que les USTM et les CCM, afin de favoriser une proximité avec les salariés et de permettre un développement syndical au plus près du terrain.

Enfin, ce texte appelle à un dialogue social renforcé. Il plaide pour que les salariés, en s'appuyant sur la CGT, aient un rôle actif dans les choix stratégiques des entreprises. La démocratie sociale est présentée comme un pilier indispensable pour construire une industrie juste, durable et respectueuse des enjeux environnementaux.

Il a été diffusé depuis plusieurs mois et constitue une base de travail solide. Nous avons commencé à recevoir des propositions d'amendement via la plateforme dédiée, et c'est une très bonne chose. Mais nous devons encore amplifier cette dynamique : il est toujours temps pour chaque syndicat de déposer ses amendements, et il est absolument nécessaire que chacun le fasse.

Notre démocratie syndicale repose sur cette participation active. Elle ne se décrète pas ; elle s'organise. Et c'est à travers vos retours, vos analyses, vos

propositions que nous enrichirons collectivement les orientations de notre fédération.

Il faut dire que le contexte ne nous laisse aucun répit. Le patronat mène une offensive brutale : ce que vivent nos camarades d'ArcelorMittal le montre avec une violence froide – suppressions d'emplois, restructurations, incertitudes sur les sites – au nom d'intérêts financiers déconnectés de toute logique industrielle ou sociale. La manifestation d'hier, devant le siège du groupe, a montré la détermination des salariés à refuser cette casse orchestrée.

Mais nous savons aussi que la lutte paie. La victoire récente de la Fonderie de Bretagne, après des années de résistance, en est la preuve éclatante. Lorsqu'on est organisé, déterminé, solidaire, on peut faire reculer les puissances les plus arrogantes.

C'est dans cet esprit que nous devons aborder le congrès à venir. Non pas comme une formalité, mais comme une occasion de renforcer notre stratégie, d'affirmer nos revendications, de construire les outils pour faire face aux défis à venir. Pour cela, notre document préparatoire est un outil qui doit être débattu et amendé.

Attention ! La date limite de dépôt des amendements en version numérique est fixée jusqu'à la veille de l'ouverture du congrès. Pour inscrire votre syndicat sur le site Internet, il vous faudra créer un compte en renseignant le nom du syndicat et son code Cogétise. Sans celui-ci, il ne sera pas possible de créer de compte. Cette mesure de sécurité nous permet de garantir le dépôt d'amendements uniquement fait par des syndicats CGT de la Métallurgie. Une fois cette formalité faite, vous pourrez choisir de déposer l'amendement de votre syndicat. Pour cela vous pourrez sélectionner un des dix thèmes du document d'orientation et ensuite le paragraphe que vous souhaitez amender. Alors camarades, continuons à faire vivre notre démocratie syndicale ! Déposez vos amendements, faites entendre la

voix de vos syndicats, nourrissez le débat collectif ! C'est par cette implication que nous ferons du congrès de juin un véritable levier pour l'action et le progrès social.



Clarice PEREIRA, USTM 86

Comment les délégués groupés peuvent-ils déposer des amendements en ligne puisque les USTM n'ont pas de code Cogétise ?

Grégory KHIATI, membre du Bureau Fédéral

La meilleure solution est d'envoyer l'amendement par e-mail à l'espace revendicatif et nous nous chargerons de l'intégrer sur la plateforme.

Dominique FERRACHAT, DSC Thales AVS

Pour déposer un amendement, il faut référencer un paragraphe existant mais comment faire si l'on veut ajouter des thématiques qui ne sont pas abordées dans le document d'orientation ? Je pense notamment à l'économie de guerre, sujet qui est devenu prépondérant dans l'actualité et qui ne l'était pas quand les thématiques ont été définies.

Grégory KHIATI, membre du Bureau Fédéral

Je pense qu'un sujet comme l'économie de guerre peut être ajouté au paragraphe sur l'industrie mais si vous voulez vraiment ajouter un thème ne figurant pas dans le document d'orientation, vous pouvez envoyer un e-mail à l'espace revendicatif.

1. Présentation des tables rondes

4.1 Une industrie répondant aux enjeux environnementaux et sociaux

David BLAISE, Membre du Bureau Fédéral



La table ronde sur l'industrie aura lieu le mercredi 4 juin, pendant la cinquième séance. Pour rappel, nous avons été obligés de revoir l'organisation des tables rondes et de raccourcir la journée du 5 juin puisque ce sera aussi une journée de mobilisation. Cette table ronde durera deux heures et traitera de trois thèmes :

- **La relation donneurs d'ordres/sous-traitants**

Y participeront deux camarades de John Deere et de la Fonderie de Bretagne, ainsi que d'autres camarades, le but étant de valoriser nos victoires.

- **Alternatives industrielles et conditionnalité des aides publiques**

Un camarade d'ArcelorMittal présentera le projet d'aciérie électrique de son groupe et nous évoquerons la nécessité de nationaliser certaines filières stratégiques. A ce thème participera également le secrétaire de la FGTB, qui rappellera la nécessité de travailler à des projets communs avec d'autres syndicats européens et reviendra sur la conditionnalité des aides publiques en Belgique.

- **Les enjeux environnementaux**

Y participeront des camarades de Calor et de la FNIC. Nous aborderons notamment la question des PFAS et des conditions

de travail. La question de l'amiante sera également évoquée avec des camarades de la Réparation navale marseillaise et d'ArcelorMittal Fos-sur-Mer.

Fabrice FORT, DSC Renault Trucks

A sa grande majorité, le Parlement a voté la dissolution de la commission de suivi de l'amiante. Le syndicat CGT de Renault Trucks, l'Aper et les deux syndicats (Ugict et ouvriers) de Lyon ont donc envoyé un courrier à 450 députés et certains d'entre eux ont demandé à nous entendre sur cette question. Le sujet est en train de prendre de l'ampleur et le congrès sera une bonne caisse de résonance pour mettre la pression sur les députés et les sénateurs et les faire revenir sur leur décision.

David BLAISE, membre du Bureau Fédéral

C'est le travail que mène la CGT au quotidien et il faut le faire connaître à tous les syndicats au sein de la FTM et au-delà, par le biais d'une actualité fédérale par exemple. Je pourrai aussi en dire un mot dans mon introduction à la table ronde.

4.2 S'opposer syndicalement aux idées d'extrême droite

Olivier TEN, membre du Comité Exécutif Fédéral

Cette table ronde durera deux heures, durant lesquelles il y aura quatre interventions. Je ferai l'introduction, dans laquelle je rappellerai la montée des partis d'extrême droite en Europe et dans le monde. Je reviendrai aussi sur le fait que nous avons du mal à débattre de ce sujet au sein de notre organisation, comme nous avons pu le voir lors des dernières élections. Nous ouvrirons surtout le débat à travers des questions telles que « *quelles sont vos difficultés pour parler de politique dans votre syndicat?* » ou « *comment remettre les valeurs démocratiques sur le devant de la scène ?* ».

Pour enrichir notre débat, nous aurons trois intervenants : Matteo Gaddi, de la CGIL, qui nous parlera de l'extrême droite au pouvoir dans son pays ;

Philippe Challande, de la FSU, qui nous expliquera qui compose l'extrême droite en France et son mode opératoire ; Vincent Jarousseau, un photojournaliste, auteur de Dans les âmes et les urnes, qui fait depuis dix ans un travail de terrain dans les villes dirigées par le RN, et qui nous montrera comment le vote de protestation est passé à un vote d'adhésion.

Amar LADRAA, membre du Bureau Fédéral

L'enjeu est surtout d'aider les camarades qui seront délégués au congrès à évoquer cette thématique dans leur syndicat.

Carole Rouat, Cofidur Laval

Il est intéressant de voir comment a évolué le vote RN depuis dix ans dans les villes qu'il dirige. On sait que le vote RN est de plus en plus souvent un vote d'adhésion plutôt qu'un vote de contestation mais beaucoup d'électeurs du RN votent en fait pour Jordan Bardella.

Eric MOULIN, USTM 42 (Loire)

Faisons attention à ne pas tout focaliser sur le RN car depuis dix ans, ce n'est pas lui mais les partis de gauche et de droite qui nous défoncent la gueule. Ce sont eux qui ont supprimé les DP, les comités d'entreprise, les CHSCT, etc. Si le RN en est là où il en est aujourd'hui, c'est à cause de ces partis qui sont au pouvoir depuis des années, qui poussent les salariés vers un vote contestataire. Quelle voie ouvre-t-on aux salariés vers un programme politique qui nous amènera vers des jours meilleurs ? Nous avons un rôle à jouer par rapport à cela, en nous appuyant au besoin sur un parti politique pour porter les revendications de la CGT.

Laurent SANTOIRE, DSC General Electric

Pour Marx, la politique est une superstructure qui vient au-dessus de la structure économique. Ce qui nourrit aujourd'hui la déshérence politique, c'est la désindustrialisation. Le RN nous envoie dans le mur, comme les autres partis, et n'a pas de proposition pour réindustrialiser la France ou réinstaurer

une souveraineté nationale. Il voyage dans les bagages de l'ultralibéralisme, est dans la mondialisation heureuse, celle des grandes multinationales. A chaque fois qu'un site ferme, c'est un peu plus de désarroi, la perte de repères et la recherche d'un bouc émissaire. Même si le rôle de la CGT n'est pas de dire qu'elle soutient le parti communiste, celui-ci tiendra vendredi un grand débat sur la réindustrialisation de la France et c'est ce débat que nous devons pousser tous ensemble. Il faut rappeler à nos collègues de travail que leur adversaire n'est pas leur voisin mais le grand capital, qui fait le choix de la mondialisation contre nous.

Christine SCHOUVER, DSC Thales Alenia Space

Il faut rappeler qu'à une époque, le patronat disait « *plutôt Hitler que le Front populaire* ». Ce qui se passe aujourd'hui est une répétition du passé. Malheureusement, nous n'avons plus de débat politique. Je me suis moi-même faite tacler par des collègues de l'atelier parce que je distribuais des tracts pour le Front populaire.

Frédéric LAIRAUD, Eaton Souriau

Dans mon entreprise, nous avons l'avantage d'avoir une heure de formation syndicale par mois, pendant laquelle nous arrivons à réunir les salariés. Lors des élections législatives, j'ai abordé avec eux la question du RN et j'aurais mieux fait de me taire car j'ai perdu 20 % à 30 % des sympathisants qui venaient à ces réunions en leur disant de ne pas voter pour le RN. Je leur ai demandé pourquoi ils ne venaient plus aux réunions et ils m'ont répondu que la CGT n'était pas à sa place en parlant de politique.

Olivier TEN, membre du Comité Exécutif Fédéral

Il ne s'agit pas ici d'ouvrir le débat mais le cas d'une ville comme Hénin-Beaumont, touchée par la désindustrialisation et où le maire (PS) a été pris la main dans le pot de miel, est effectivement criant. Et s'il est difficile de parler de politique avec



les syndiqués, c'est aussi parce que la CGT s'est dépolitisée, d'où l'importance de relancer les débats après le congrès.

4.3 Dans l'entreprise, quelle place et rôle du CSE ? Quelle place et rôle du syndicat ?

Abdelaziz BOUABDELLAH, membre du Secrétariat Fédéral

L'un des éléments bloquants pour améliorer notre vie syndicale est notre rapport à l'institutionnel. On s'aperçoit en effet au fil du temps que de plus en plus de salariés utilisent le syndicat comme tremplin pour être élu au CSE alors que celui-ci est un outil au service des syndicats pour changer l'entreprise et, plus largement, la société.

Ce débat se déroulera en trois temps, en lien avec le 4 pages dans lequel trois questions phare sont posées : Quel rapport à l'institutionnel ? Quel rapport aux salariés ? Quel rapport aux syndiqués ?

La table ronde commencera par le thème « *Quel rapport à l'institutionnel ?* », avec la présence de Pierre Rouxel, un sociologue qui a travaillé sur le monde syndical, dans la continuité des travaux de Sophie Bérout sur les conséquences de la mise en place des CSE et le lien entre les syndicats proches de leurs structures et les syndicats isolés, qui sont souvent pris par le travail institutionnel.

Dans la deuxième partie, nous parlerons de notre rapport aux salariés et plus particulièrement de la spécificité des ICT. La question sera abordée par Abdelkrim, un camarade de l'Ufict.

Enfin, nous concluons la table ronde avec David Pico en évoquant la question du rapport aux syndiqués, la démarche démocratique dans les syndicats, la formation syndicale, etc.

Conclusion



Frédéric SANCHEZ, Secrétaire Général

Il s'agit de mon dernier Conseil national en tant que secrétaire général de la Fédération mais je ne quitterai pas la CGT pour autant. J'ai pris cet engagement depuis que je suis né et ne l'abandonnerai qu'à ma mort, à l'exemple de Daniel Sanchez, qui a lui aussi été secrétaire général de la FTM mais a continué ensuite à aider la Fédération et la Confédération.

Nous avons face à nous un patronat revanchard et un gouvernement qui travaillent main dans la main pour essayer de casser tout ce qui a été construit depuis la libération. La CGT a donc un rôle politique à jouer dans la période, en gardant sa place de syndicat. Nous avons besoin d'une CGT qui s'inscrive dans le débat politique et Sophie Binet a été excellente hier soir face à Emmanuel Macron, sur la nationalisation d'ArcelorMittal par exemple.

Il faut créer les conditions pour avoir des forces de gauche en capacité de mettre en déroute la droite et l'extrême droite lors des prochaines élections, ce qui suppose qu'elles soient unies. En disant cela, la CGT ne se fait pas la courroie de transmission d'un parti mais d'un projet de société. Les partis progressistes ne sont pas tous sur la même ligne mais si nous arrivons à nous mettre d'accord sur des points tels que les salaires, les retraites, l'égalité professionnelle, l'emploi ou la défense de notre industrie et à mettre tout le monde autour de la table pour aborder les prochaines échéances électorales avec une force politique de gauche en capacité de l'emporter, je pense que la CGT aura fait son travail. Pour cela, il faudra avoir un large débat sur le terrain avec nos syndiqués car ce sont eux qui font la force de la CGT. Si nous arrivons à les convaincre de l'utilité d'instaurer un rapport de forces pour faire gagner nos revendications, nous aurons fait un grand pas.

Je ne suis pas défaitiste. Nous avons fait hier une démonstration de force devant le siège d'ArcelorMittal. Le sauvetage de la Fonderie de Bretagne est également une très grande victoire pour la CGT et le monde du travail. La fonderie reste debout, peut-être avec une activité qui ne correspond pas à notre ADN mais au moins, ses salariés garderont leur travail et pourront nourrir leurs familles, ce qui est très important dans la période actuelle. C'est pour cela que durant notre congrès, nous mettrons en valeur tous les camarades qui ont mené des luttes – gagnantes ou perdantes – ces trois dernières années. Nous avons une priorité : redonner de l'espoir et ouvrir des perspectives à ceux qui en prennent plein la gueule à longueur de journée dans leur taule.

De quelle organisation avons-nous besoin aujourd'hui pour répondre aux enjeux de société ? Ce sujet sera abordé lors du congrès, sous l'angle de la vie syndicale, le seul qui nous permettra de construire des mobilisations. Il faut arriver à agglomérer les luttes en cours dans la Sidérurgie, l'Automobile, l'Aéronautique ou chez Engie. Je pense même que la question de la Sidérurgie ne peut pas rester nationale mais doit prendre une dimension européenne, car l'objectif de Mittal est de se désengager de l'Europe. Il faut donc que les forces syndicales et les parlementaires européens progressistes portent le projet travaillé par nos camarades de Dunkerque.

La pire des choses pour la CGT serait d'être défaitiste. Même dans les moments les plus durs, la CGT a toujours su répondre présent. Elle a connu des victoires et des défaites mais elle n'a jamais baissé la tête. Je pense que la CGT a besoin de ressortir ses drapeaux rouges et de montrer qu'il existe un autre



faire comprendre que le vote en faveur du RN n'est pas un vote comme les autres et que le RN, comme les autres partis de droite, a pour seule vision de servir le capital. Il ne faut pas non plus considérer que le Rassemblement national a déjà gagné les futures élections. Notre devoir est au contraire d'empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir et cela demande un travail de terrain, y compris en organisant des débats dans les territoires avec les partis progressistes.

Je vous remercie encore pour ce que vous avez réussi à construire pendant cette mandature et qui nous amènera au congrès dans de bonnes conditions. Les prochaines années seront compliquées mais il ne faut pas désespérer car nous pouvons remporter des victoires significatives sur les salaires, les retraites ou l'industrie. Restons optimistes, redonnons de l'espoir au monde du travail et ouvrons des perspectives à ceux qui en prennent plein la gueule aujourd'hui !

chemin que celui que veut nous imposer le capital, pour une société qui réponde aux besoins de la population.

Si nous voulons transformer la société, nous avons besoin de renforcer notre organisation en étant beaucoup plus volontaristes envers les ingénieurs et les cadres. Nous avons besoin de mettre en valeur toutes les catégories de salariés et d'arrêter de dire que les ingénieurs et cadres sont les suppôts du patronat et qu'il ne faut pas travailler avec eux, car si nous n'allons pas vers ces catégories, nous raterons un virage très important.

Il y aussi l'enjeu de la jeunesse. Certains disent que les jeunes ne s'intéressent à rien et ne font plus de politique mais ce n'est pas vrai. Leur vision de la société est peut-être différente de la nôtre mais elle mérite d'être écoutée. Il faut prendre le temps d'échanger avec eux et regarder comment leur donner la place qui doit être la leur dans une organisation syndicale comme la nôtre. Je suis d'ailleurs ravi de voir que la prochaine direction fédérale comptera trois jeunes de moins de 35 ans et je pense qu'il faut continuer dans ce sens. Je suis également très confiant dans la future équipe qui construira la CGT de

demain et j'espère que Stéphane Flégeau sera très largement élu secrétaire général de notre organisation, avec David Blaise pour secrétaire général adjoint et de nouveaux arrivants au secrétariat et au bureau fédéral. Nous pouvons être fiers de notre fédération. Heureusement qu'elle était là lors du dernier congrès confédéral, où elle a contribué à maintenir la CGT debout.

Je vous remercie de m'avoir permis de passer neuf ans en tant que secrétaire général de cette formidable fédération, avec des débats animés mais toujours fraternels. Dans le contexte actuel, cette notion de fraternité est une valeur majeure, alors continuons à l'alimenter car elle a toujours été l'âme de la CGT. Je pense que notre congrès sera un très grand cru car il se situe dans une période charnière, y compris au niveau géopolitique, et nous ne devons rien lâcher sur la question de la paix et du désarmement.

Nous ne pouvons pas accepter non plus que l'on puisse être élu CGT et voter pour le RN. Il ne s'agit pas de les pointer du doigt ni de les culpabiliser mais de débattre avec ces camarades pour leur



LA VIE OUVRIÈRE

LA REVUE DU TRAVAIL ET DES LUTTES SOCIALES

Soutenez une presse syndicale
indépendante et engagée.

ABONNEZ-VOUS !

5€/mois

1 an d'abonnement

- 4 numéros papier/an
- Versions numériques
- nvo.fr en illimité
- Newsletter hebdo



Vos coordonnées

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) _____

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Tél. _____ Année de naissance _____

Courriel _____

☐ Je m'abonne à La Vie Ouvrière : 60 €/an ou 5 €/mois (tarif syndical)

☐ Je m'abonne à La Vie Ouvrière, offre solidaire : 80 €/an

Votre mode de paiement

☐ Chèque à l'ordre de La Vie Ouvrière n° chèque _____

Banque _____

☐ Prélèvement automatique en : ☐ 1 x 60€ ☐ 12 x 5€ OFFRE SOLIDAIRE : ☐ 1 x 80€

Merci de remplir, dater, signer l'autorisation de prélèvement ci-contre et joindre votre RIB.

Mandat de prélèvement SEPA

Titulaire du compte

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Coordonnées du compte

IBAN _____

BIC _____

Établissement teneur du compte

Banque _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Nouvelle SA La Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Nouvelle SA La Vie Ouvrière. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

Créancier : Nouvelle SA La Vie Ouvrière - 263, rue de Paris, Case 600 - 93516 Montreuil Cedex

Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____

Code origine : ÉVÉNEMENT

Offre valable jusqu'au 30/06/2025 en France métropolitaine. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Nouvelle SA La Vie Ouvrière, l'entreprise de presse de la CGT. Elles sont collectées et utilisées à des fins de traitement de votre abonnement. Vos adresses email et postale seront utilisées pour le suivi de votre abonnement, l'envoi de la lettre d'information numérique et de communication dont vous bénéficiez en qualité d'abonné. Ces données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : La Nouvelle SA La Vie Ouvrière. Ces données sont indispensables à ce traitement et seront conservées pendant 3 ans à compter de la fin de l'abonnement. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits, veuillez contacter la Vie Ouvrière par email à abonnement@nvo.fr ou par courrier à La Nouvelle SA La Vie Ouvrière Case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Adressez ce bulletin d'abonnement à : La Vie Ouvrière – Case 600 – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex

Tél. : 01 49 88 68 50 – abonnement@nvo.fr – www.nvo.fr

